

Georges Le Brun Keris

L'Inde

Articles & Rapports

Sommaire

L'Inde séculaire tourne le dos à son génie	3
I Sans les Anglais	3
II Écho à l'ONU	4
L'Inde sera-t-elle une grande puissance ?	5
III L'Inde sera-t-elle une grande puissance ?	5
IV Chez un despote éclairé	6
Holicott retrouvé	7
V – Holicott retrouvé	7
VI – Dans la bibliothèque de Tandjore	8
Pondichéry capitale d'un France tropicale	9
II Une sous-préfecture sous les orages du Tropique	10
III Karikal, terre exubérante est le grenier de Pondichéry	11
L'Inde et le communisme	12
Les conditions d'une grande puissance	13
Impotence économique	14
Sur champ de misère	15
Impotence politique	16
Les Anglais sont vraiment partis	16
Aristocratie du divin	17
La contagion est-elle fatale ?	18
La plus stupide querelle de notre temps	19
Les deux seuls paratonnerres	20
Trop de siècles et trop de dieux	20
Rapport	21
Pondichéry, terre française	25
Une France tropicale	25
Nous sommes toujours aux Indes	27
Répugnance au référendum	28
Nous sommes liés par des devoirs	28
Pour un monstre juridique	30
Agonie et mort des Établissements Français dans l'Inde	30
Une inqualifiable pression	31
Une population francisée	31
La géographie et les vieux traités sont contre nous	32
Après le départ des Anglais	33
L'affaire de Chandernagor	34
Chantages indiens pour les autres villes	34
L'année 1954	35
Ultimes négociations	36
L'accord de Pondichéry et la Constitution	37
Que contient l'accord de Pondichéry ?	38
L'Inde comme je l'ai connue	39
Sur la terrasse du Taj Mahal	40
L'Inde sans l'homme	40
Cette Inde qui n'a pas appris à jouer	41
Splendeur cosmique de Jaïpour	42

M. Le Brun Keris, conseiller de l'Union française et journaliste, nous rapporte d'un voyage aux Indes un témoignage qui surprendra ceux qui ont été séduit par les appels et les déclarations officielles du Pandit Nehru. M. Le Brun Keris abandonne ici le ton des interpellations parlementaires et nous sommes heureux de retrouver sous sa plume le grand talent du journaliste qu'il n'a pas cessé d'être. Voici un témoignage capital sur l'Inde, cette mystérieuse adolescente politique.

Il nous confie : « Ces notes prises sur mon carnet de route, dans un voyage au sud de l'Inde, j'ai beaucoup hésité à les publier. Je savais qu'elles froisseraient mes amis indiens.

Mais qu'au long de ces lignes, j'en supplie le lecteur européen, on mette en balance de l'impéritie politique et d'un nationalisme boursoufflé, le véritable génie de l'Inde tel qu'il s'exprime à Elephanta ou à Madura. Au-delà du jargon des politiciens, qu'on entende dans les antiques Vedas jamais mortes certains des plus beaux poèmes du monde. Qu'on pèse, et d'un poids très lourd, tout ce que nous devons à l'Inde, véritable mère de l'âme humaine.

Alors on comprendra que l'égaré politique d'un pays dont le génie ne fut jamais politique, n'a que la valeur d'un accident. L'Inde en guérira, soyons-en sûrs. Souhaitons-le, en tout cas, pour que nous entendions à nouveau son vrai message irremplaçable »

I Sans les Anglais

Midi à Bombay. Sous la chaleur la ville gît, comme vidée. Seuls quelques coolies dorment accablés au long du quai. Les corbeaux mêmes se sont presque tus. Derrière la mer incolore, désert, l'opaque ciel des tropiques. Seul un vautour, agent voyer de l'Union Indienne, d'un vol mécanique, passe d'un mur à un autre.

Implacable, mon compagnon me montre non sans emphase la porte laide et triomphale par quoi naguère entraient les vices-rois. Par cette porte sont aussi partis les derniers Anglais. Est-ce un symbole ? Elle n'ouvre que sur le vide.

Et n'est-ce pas un vide qu'on laissé les Anglais en se retirant ? Depuis que je suis aux Indes, l'idée de ce vide m'obsède. Car les Anglais sont vraiment partis, sans laisser de traces que le jeu de cricket et l'exécrable cuisine des hôtels.

Pas de traces, pas de stigmates, mais des regrets. Seuls se réjouissent qu'ils ne soient plus là l'équipe des politiciens habiles à exploiter ce grand vide et peut-être une certaine bourgeoisie vexée de ne pas avoir été admise dans les clubs britanniques. Encore celle-ci est-elle déçue. Les derniers Anglais ne sont pas plus affables envers ces libres citoyens que jadis envers les « natives ». Leur club, à Bombay, n'est toujours pas ouvert aux Indiens.

Regrets du petit peuple, par contre. « Ah ! C'était mieux du temps des Anglais », me disait hier un chauffeur de taxi : « Tout est triste, à présent. On croirait que le pays ne vit plus. « Ce matin, c'était mon coiffeur : « Quel dommage que vous n'ayez pas connu l'Inde au temps des Anglais ! » Même dans ce magazine que je feuillette, je sens percer un regret. On y déplore que désormais le pire laisser-aller ait envahi l'Inde. En le lisant, je pense à ce fonctionnaire de l'Ordre de la police, hier, trop occupé à se curer les ongles pour m'indiquer le bureau où je devais me rendre.

Impéritie et concussion

Ce grand vide laissé par les Anglais : il a nom impéritie et concussion. Avec une absence totale de nationalisme, mes amis indiens, humbles gens il est vrai, m'en détaillent des exemples. Voici l'histoire des vaches, trop triste pour être savoureuse. On manquait de lait cet été, on manque toujours de lait aux Indes. L'absence de pâturages, surtout dans la saison sèche, en est la cause. Qu'à cela ne tienne ! Avec l'ignorance des bureaucraties, le gouvernement a pris, si je puis dire, la vache par les cornes. Il a interdit l'abattage des vaches de moins de quinze ans. Résultat : les maigres pâturages ont été encore plus surchargés, la production de lait a baissé.

Le concert des plaintes s'élève partout à Madras. Dans cette province – importante de cinquante mille habitants – sévit la prohibition. Elle y règne comme une sorte de maladie sociale, entraînant tous les abus qui lui sont inhérents et j'oserais dire classiques, mais encore, dans ce pays d'Orient, toutes les exactions de la police. Le prétexte est si bon pour les visites domiciliaires, pour les vexations et les chantages ! Dut en fin de semaine le policier venir à Pondichéry se gaver d'alcool pendant vingt-quatre heures.

Sans doute ici a-t-on trouvé le secret des compressions budgétaires : on ne verse aux fonctionnaires qu'un traitement de famine. Que nos stratèges politiques, aux tables de marbre du Café du Commerce, ne se hâtent pas trop d'admirer. Le fonctionnaire, qui doit vivre, se paie sur l'administré. La loi n'est plus qu'un prétexte à de profitables dispenses. Ainsi est morte la Chine de Chang Kaï Chek.

II Écho à l'ONU

Non, même pas dans la « zone », même pas dans les « bidonvilles », même pas au Moyen-Orient, je n'avais vu telle misère. Les faubourgs de Bombay s'étalent comme une plaie. Des camps s'y étirent entre la lagune et les tas d'ordures. Sous quelques journaux tendus entre des pieux s'entasse une famille entière. Des bébés nus y dorment à même la boue, tandis que dans les mares les enfants, un peu plus grands, mêlés à de jeunes porcs et comme eux couverts de fange, pataugent.

Ici, la misère n'a même pas de toits. On dort au long des trottoirs et parmi les corps allongés grouillent les rats.

Pendant que je parcours ces faubourgs, me demandant parfois si je ne suis pas en enfer, des voix parlent dans ma mémoire. Voix douce de M. Tha à la quatrième commission de l'ONU, voix de M. Pillaï, voix de sir Rajah Maharaj Simah, voix de M. Menon, voix même de M. Nehru dans un récent discours aux États-Unis. Comme elles sonnent curieusement ! Elles attaquent, elles insinuent. Elles dénoncent impitoyablement les puissances « coloniales ». Instruction, hygiène, discriminations raciales, voilà leurs thèmes. Pourtant qu'est mince la paille coloniale à côté de la poutre indienne !

« Il faut que disparaisse la discrimination, ce vestige du passé », a déclaré M. Nehru. Comment n'en être pas d'accord, dans ce temple de Vichnou, aux portes de Trichinopoli, où une pancarte, pour écarter les intouchables, indique qu'on doit porter son insigne de caste – et même dans ces églises catholiques, où seuls les castés ont droit à des sièges. Hier, je parlais avec un jeune Indien de treize ans. Avec quel orgueil il me parlait de sa caste. Même le noir du sud des États-Unis est un privilégié à côté des parias des Indes.

Pour l'instruction, ne citerons-nous pas en exemple à M. Menon ou à M. Pillaï nos comptoirs des Indes où l'analphabétisme n'existe pas aux portes même de cette grande Inde analphabète ? Et pour l'hygiène...

Mais à quoi bon s'indigner ! Nous savons tous ce que cachent les attaques vertueuses des délégués indiens. L'indépendance a précipité le nationalisme indien en impérialisme. Toutes ces belles déclarations ont pris leur sens ce 10 décembre 1946 où M. Menon demanda que son pays soit partie au traité de tutelle du Tanganyika, sous prétexte

qu'y subsiste une petite minorité d'immigrants indiens. L'Inde se veut une grande puissance : elle cherche des clientèles.

L'Inde sera-t-elle une grande puissance ?

Climats 9/2/1950

III L'Inde sera-t-elle une grande puissance ?

L'Inde sera-t-elle une grande puissance ? Pour celui qui ne vient pas ici en archéologue, telle est la question essentielle. Tout l'équilibre asiatique dépend de la réponse qu'on peut y donner, en particulier le sort de la barrière anti-communiste qu'après l'effondrement de la Chine nationaliste les Occidentaux s'efforcent de dresser dans le Sud-Est asiatique.

Cette question beaucoup ne se la pose même pas, en présence de ce pays vaste comme un continent et peuplé de trois cent cinquante millions d'habitants.

Pourtant, rappelons-nous les conditions d'une grande puissance à notre époque. 1° La force économique ; 2° Des possibilités d'expansion interne ; 3° Une bonne gestion politique ; 4° Une clientèle d'États satellites.

Les États satellites nous savons que l'Inde cherche à s'en créer. Attirer le Sud-Est asiatique et même l'Afrique dans l'orbite indienne est la pensée de ce M. Menon qui paraît être le maître de la politique étrangère à Dehli. Reste à savoir s'il réussira dans un dessein qui suppose une abdication de notre part, à quoi nous ne sommes pas résolus.

Impotence économique et politique

Bien plus importante encore la force économique. Or cette force, l'Inde ne l'a pas, et elle ne peut pas l'acquérir. Elle ne l'a pas : qu'il suffise de citer son industrie sidérurgique qui n'est que le huitième de la nôtre pour une population huit fois plus nombreuse. Surtout, elle ne peut pas l'acquérir. Sauf découvertes nouvelles, ce continent est un des plus pauvres en richesses minéralogiques. Du minerai de fer, de bonne qualité mais en quantité réduite, dans le sud. Du manganèse dans le nord, mais sans les alliages qui le rendent exploitables industriellement. C'est à peu près tout. Certes l'industrie textile est solide : ce n'est là qu'une industrie économiquement secondaire. En outre, depuis que le Pakistan s'en est détaché, l'Inde ne dispose plus de ces matières premières.

Tout cela, je le savais. En parcourant les Indes, je découvre une autre facteur de faiblesse : un détestable rendement.

Voici quelques jours, je visitais une usine en construction. Dans un grouillement d'ouvriers et d'ouvrières, il me semblait qu'on organisait la perte d'effort. Je ne m'étonne plus que dans les entreprises indiennes le poste main-d'œuvre soit de 35% plus élevé qu'en Europe, et le poste de matière première de 40 à 60%. « L'Inde, cette grande impotente politique », écrivait naguère le P. Waht. Nous serions tentés d'ajouter : une grande impotente économique.

Le potentiel économique de l'Inde est encore diminué par deux autres facteurs. L'Inde ne possède pas de bons ports et sa côte rectiligne ne se prête pas à en établir. Seul Bombay dispose d'une rade, mais Bombay n'est pas sur une grande route maritime. D'autre part, l'Indien ne sait pas assez qu'un commerçant ne doit pas seulement être habile, mais tenir parole. Et puis l'Indien aime trop les projets, les études, et pas assez les réalisations concrètes. Il rêve d'une grande industrie plus qu'il ne travaille à l'édifier.

La surpopulation et la misère enlèvent à l'Inde ces possibilités d'organisations internes qui font des États-Unis et de l'URSS les vraies grandes puissances de notre temps. Tout ceci n'est rien à côté de l'incapacité politique de l'Union Indienne. Nous voici dans le

royaume de l'impérite et de la concussion. N'y revenons pas. Nous avons déjà évoqué ces deux plaies.

L'Inde sera-t-elle une grande puissance ?... Ne comptons même pas en tout cas sur « le dieu dollar » pour opérer un miracle. Une fois encore s'impose l'exemple de la Chine nationaliste. Comme dans ce pays les dollars se dilueront dans l'Inde. Ils se disperseront dans les deux gouffres de la misère et de la malhonnêteté publique.

IV Chez un despote éclairé

Quand on quitte la province de Bombay ou la province de Madras, l'État de Maïsour (Mysore) réserve un enchantement. Non pas que le paysage y soit plus beau – bien au contraire. Mais au sortir de cette grouillante misère, de ces villes où la mauvaise gestion publique est un phénomène en quelque sorte visible et palpable, l'ordre et la richesse donnent la même qualité de plaisir qu'une œuvre d'art.

Un poteau frontière, l'acquiescement d'un péage : brusquement tout est changé. La piste devient une route de ciment, aux cases succèdent des maisons. Bangalore et Maïsour sont de belles villes. De larges boulevards bordés d'édifices modernes, des places avec des squares, tout y révèle un véritable urbanisme. Une exposition industrielle nous a donné une haute idée de la prospérité locale.

Sans doute cet État doit-il cette richesse à son barrage, un des beaux ouvrages d'art du monde. Il la doit surtout à la qualité de ses souverains. Ce furent des « despotes éclairés », au sens où on l'entendait au XVIII^e siècle, et peut-être, tel est l'état social de l'Inde, cette formule de gouvernement ne comportait-elle pas que des défauts. Et ici le palais de maharajahs, sorte de Kremlin où temples et résidences s'enchevêtrent, s'insère dans un décor urbain et décent que tout ce faste ne choque pas¹.



Une autre réflexion s'impose aussi. L'Inde peut produire des réussites même temporelles, mais à une échelle plus réduite que ses dimensions continentales. Depuis deux ans Delhi a pratiqué une politique continue de centralisation. Elle l'a pratiquée avec obstination. Les obstacles furent d'ailleurs moins grands qu'on l'imagine. Le système féodal indien était si usé qu'il s'est écroulé presque de lui-même. À Haïderabad l'armée indienne n'a-t-elle pas eu que quatre morts... dans un accident d'auto ?² On imagine que M. Nehru et ses proches collaborateurs ont obéi à un souci louable. Ils ont vu l'exemple du maréchal Tchang Kaï Chek, homme de valeur lui aussi et dont l'échec n'est pas une raison de le vilipender comme on le fait trop souvent dans la presse. Tchang, dans son effort

¹ On devine bien pourquoi l'Inde a choisi Maïpour comme siège de la conférence de l'OIT.

² Nous ne parlons pas, bien entendu, des massacres des populations.

réformateur, a été paralysé par les gouvernements de province. Dehli a redouté un pareil sort.

Ajoutons qu'existe une certaine décentralisation. Par exemple la prohibition ne sévit que dans un nombre limité de provinces. Cette décentralisation est-elle suffisante ? On peut en douter. Dans ce continent peuplé de blancs, de noirs et de jaunes, où l'on parle quelques cinq langues principales sans compter une multitude de dialectes, une formule fédérale, ou même plutôt confédérale, n'eût-elle pas été la meilleure ? N'eût-elle pas permis une plus réelle démocratie qu'un système prétendu parlementaire où, fait bien suspect, on vote les constitutions à l'unanimité ?

Ce soir, à Maïpour, en admirant les illuminations de la ville, j'écoute un ami m'expliquer la politique intérieure de l'Inde. Cet Indien du sud, si doux, au regard couchant de gazelle, s'anime soudain. Sa voix s'élève et vibre de haine. Il me parle des Bengalais, ses compatriotes jaunes du nord : « Ce qu'ils veulent, c'est dominer, me dit-il. Ou ils nous coloniseront, ou ils feront sécession. On ne peut pas s'entendre avec ces gens là. »

L'Inde complexe, diverse et même disparate, ne risque-t-elle pas des remous à prendre forme d'état unitaire ?

Holicott retrouvé

Climats 18/2/1950

V – Holicott retrouvé

Est-il vrai récit des Indes sans qu'on parle des singes ? Ce matin, ils ont envahi notre train. Voyageurs imprévus, ils sont entrés par toutes les fenêtres de notre compartiment et ce fut un assaut en règle de nos bagages. Heureusement ces singes sont très civilisés. Ils connaissent le signal du départ. Un coup de sifflet du chef de gare, tous avaient disparu... nous sans avoir emporté les oranges que nous gardions en provision pour la soif.

Maintenant nous sommes dans les montagnes bleues. Enchantement de la montagne sous les tropiques ! Au gré de l'ascension nous traversons tous les climats. Aux caféiers et aux hévéas ont succédé les daturas. Nous voici maintenant en zone méditerranéenne : cette forêt de mimosas blancs, intensément odorante. Montons encore, nous ne verrons plus les œillets d'Inde, évocateurs de tous nos jardins, qui bordaient la route, ni ces espèces d'héliotropes couleur de feu, et bruissent désormais les eucalyptus à la musique métallique. Un détour du chemin et n'est-ce pas la Bretagne ? Les ajoncs sont en fleurs au bord d'un ruisseau. D'épaisses vaches, comme chez nous, broutent et ruminent.

Montagnes bleues, vraies levées d'azur sous les soleil toujours aussi dur. Crêtées de lumière, écumeuses de toutes leurs floraisons, elles déferlent à l'assaut du ciel. Elles dressent leur houle pétrifiée à quoi l'érosion donne tous les dessins des vagues. L'érosion, ce mot est comme le résumé géographique de l'Inde. Paysage admirable mais paysage d'usure. Et comme malgré nous, nos pensées reviennent à la politique. Cette érosion géologique n'est-elle pas l'image de l'Inde ? D'instinct nous considérons toute colonie émancipée comme un peuple jeune et neuf. L'Inde, au contraire, ne gît-elle pas comme écrasée sous trop de siècles ? Sa colonisation n'a-t-elle pas résulté plus de sa vétusté que de sa jeunesse ?

Ces réflexions, je me les suis déjà faites à Gingy, l'imprenable forteresse que Bussy prit avec quatre-vingts hommes. Toutes les ressources de la fortification jointes aux défenses naturelles d'un piton rocheux n'ont pas prévalu contre une attaque minime, tant était épuisé le système politique et social qu'elles prétendaient préserver.

Mais nous voici sur la montagne. L'air est si vif au sortir des plaines qu'il nous étourdit un peu. Et là, dans un de ces hôtels bungalows qui transportent aux Indes comme un morceau d'atmosphère anglaise (oh ! la grille de faux charbon dans une fausse cheminée !) j'ai retrouvé Holicott.

La rencontre d'Holicott

Qu'il a vieilli le joueur de polo aux joues roses, l'ami de Francis de Croisset ! La nuit est tombée et, pour dîner seul dans cet hôtel à peu près vide, il a revêtu son smoking. Nous sommes en pays de prohibition, aussi m'emmène-t-il dans sa chambre pour boire avec lui un très britannique whisky clandestin.

Holicott n'a jamais aimé parler politique. Vous vous rappelez aussi qu'il n'a jamais douté de la supériorité de son pays. Mais là, tout seul avec moi, étranger à lui-même au point d'arpenter fiévreusement la pièce, il s'abandonne : « Nous n'aurions jamais dû quitter les Indes, me dit-il. Pourquoi sommes-nous partis ? Quelques bataillons suffisaient à nous maintenir. Qu'on ne nous parle pas d'un nationalisme indien dont vous avez constaté vous-même l'inexistence. En réalité, nous avons sacrifié l'Inde à la livre. Nous nous sommes débarrassés d'une colonie non rentable. Nous avons préféré reporter notre effort sur la beaucoup plus productive Afrique. Nous nous sommes bercés de l'illusion que quittant les Indes nous y resterions, qu'au moins nous y reviendrions. On ne reprend pas les Indes. À vrai dire, nous n'avons fait que creuser un grand vide au sud de l'Asie, que percer une brèche dans le système occidental. Nous n'y avons qu'une excuse : les pressions des Américains et leur stupide anticolonialisme. »

« Les Américains prétendent au communisme opposer le nationalisme. Ils oublient qu'en Asie l'émancipation coloniale crée un désordre politique, économique et social à travers quoi s'infiltré ou s'impose le communisme. »

Holicott s'est versé une nouvelle rasade de whisky. Je crains bien que, dans la nuit, il a vidé toute la bouteille.

VI – Dans la bibliothèque de Tandjore

L'Inde politique, dressée comme un enfant qui voudrait ajouter une coudée à sa taille, est-elle l'Inde véritable ? Ou plutôt n'est-ce pas un mauvais décor pour un opéra génial ? Tandis que l'avion d'Air India (disons-le, une compagnie parmi les mieux organisées du monde) m'emporte vers le Pakistan, je me pose ces deux questions.

C'est dans mon esprit toute une association d'images disparates. Je revois ce saint homme, enraciné comme une plante au portique d'un temple, tandis que juché sur son épaule un singe cherchait ses poux. Je revois dans les bazars les pyramides de fleurs effeuillées, l'animation presque incohérente des rues avec les charrettes tirées par des vaches bossues aux hautes cornes bouées de cuivre, et tout à coup le klaxon brutal d'une voiture américaine. Souvenir de Trichinopoli où le collège des jésuites s'insère parmi les pagodes tandis que le temple Rock, montagne de haut en bas peinte de blanc et de rouge, flamboie dans le soleil comme un brasier géant. Inde du sud, si douce avec ses étangs aux nénuphars pourpres, ses pagodons à l'ombre des palmes, et le peuple des dravidiens beau comme des Hellènes qui seraient noirs. Et Tandjore, Tandjore surtout, où la profusion de l'art indien s'équilibre aussi parfaitement que la nudité du Parthénon.

Oui, derrière la façade politique, cette Inde là est vivante. Je l'ai compris brusquement dans la bibliothèque de l'ancien palais des Maharajahs de Tandjore. Parmi les livres gravés sur des palmes, accroupis à de minuscules pupitres, de jeunes hommes aux yeux brûlants, déchiffraient des manuscrits. La lumière filtrée par des grilles, il régnait dans la pièce une pénombre d'église. Ici vraiment soufflait l'esprit.

Souffle-t-il aussi dans les temples ? Peut-être, mais derrière un voile de paganisme contre quoi mes quinze siècles de christianisme se révoltaient. Je sais que sur ce paganisme pousse une admirable philosophie, ainsi la fleur sur le terreau. Et pourtant, ces dieux à face d'éléphant, ce culte phallique c'est le vrai paganisme. Un Polyeucte sommeillait en moi, que j'ignorais. Il proteste avec passion contre ces dieux tapis dans le fond du temple, araignées dans leur toile, guettant leur proie.

À Tandjore, j'ai compris qu'il fallait voir au delà et de ce paganisme et de la politique. J'ai compris ce que serait une Inde qui ne tournerait pas le dos à sa vocation. Une Inde suffisamment décentralisée pour que chacune de ses composantes librement s'exprime. Une Inde qui n'égarerait pas son génie vers une politique mégalomane, mais le consacrerait à rendre à notre monde vide une âme.

Dernière vision : un joueur de flûte dans un petit temple, un adolescent de quinze ans. Ce bel enfant consacré aux dieux, disparaîtra-t-il dans la tombe des arènes politiques ou redira-t-il au monde le message, hélas ! oublié, de Khabir ?

Pondichéry capitale d'un France tropicale

ne serait qu'une bourgade sans la présence française

L'Aube 23/3/1950

Où Pierre Loti conte-t-il cette anecdote d'un Indien de nos établissements déclarant à un fonctionnaire corse : « Deux siècles avant vous, nous étions Français » ? Tandis que mon pouce me traîne dans les rues rectilignes de Pondichéry, j'évoque cette anecdote. Elle traduit le caractère vraiment français de la ville.

Au sortir de la grouillante Union Indienne, tout y est insolite. L'ordre d'abord, et la propreté des rues. Franchie la frontière, cet ordre devient un phénomène en quelque sorte palpable. Je ne dis pas que notre administration soit parfaite : mais combien supérieure à celle de cette province de Madras qui de partout cerne nos Comptoirs ! Des rues sans immondices, où ne traîne pas le bétail, des écoles dont les enfants sortent en volées de moineaux, une population mieux nourrie et qui sait sourire : tout contraste avec le grand pays voisin.

Ce caractère français des Comptoirs frappe d'autant plus qu'ils n'ont jamais été des « colonies ». Point de peuplement européen ici. On compte sur les doigts de la main les familles créoles, toutes dans le commerce. C'est presque sans implantations de personnes que nous avons imprimé notre marque sur ce pays. Nous ne l'avons pas colonisé au sens propre du terme : nous lui avons donné un style de vie.

Même nos défauts

Les manifestations de ce style de vie française sont touchantes.

Il arrive même qu'elles irritent, tant il est surprenant de voir jusqu'à nos défauts transposés dans le cadre indien. Qu'il s'agisse de solliciter un emploi, de faciliter une affaire, on use des mêmes moyens que dans nos villages. Et sans doute est-ce notre caractère paysan qui a créé comme une sorte d'accord préétabli entre ces populations rurales et nous.

Mais à Pondichéry, on voit aussi le meilleur de nous-mêmes et d'abord notre sens de l'urbanisme. Cette ville est vraiment belle. Des rues droites, des maisons crépies d'ocre ou de rose sur quoi tranchent les colonnades intensément blanches, une rigueur de tracé que corrige le flamboiement d'un bougainvillier, l'irruption soudaine au travers de la rue d'un de ces jasmins grands comme des chênes et par-dessus les toits à terrasse le panache mouvant des cocotiers. L'ordonnance précise des bâtiments et l'exubérance de la nature tropicale composent une sorte de sonate visuelle, l'une et l'autre se mettant réciproquement en valeur.

Pondichéry : un coin de France tropicale.

Pondichéry sans les Français ? Une bourgade

Ce matin je rêve sur ma terrasse, incapable de me détacher de tant de beauté ambiante : le ciel intense sur la cime des palmiers et surtout ces nappes de parfum qui montent de mon jardin. Par moment prédomine l'arôme sucré des jasmins et de ces fleurs blanches à cœur jaune qu'on appelle ici les Lilypour, à d'autres la senteur des citronnelles, à d'autres encore, quand se lève un peu de brise, venue d'au-delà de la ville l'odeur poudreuse de la rizière.

Sur un toit voisin, des rats palmistes se poursuivent. Ils jouent comme chez nous les petits chats, tandis qu'à mes pieds un margovia pointe sa tête vers le ciel.

Une porte française

La grande maison sans vitres est encore fraîche à cette heure où silencieux le boy fait semblant de préparer mes vêtements. Dès qu'il croit n'être plus observé, il tire un livre de sa poche. Il lit sans cesse. Quoi ? Je l'ignore, ne connaissant pas le tamoul. Ici, dans nos Comptoirs, l'analphabétisme est presque inexistant. La moitié des enfants environ passe le certificat d'études tamoul, l'autre moitié le certificat d'études français. Hier, j'ai visité le collège. Dans des classes où voisinaient la photo de Gandhi et celle du Président Auriol, de jeunes Dravidiens, aux yeux d'antilope étudiaient une tragédie de Racine. Nous avons aussi un embryon d'université, avec une école de droit et une école de médecine. La formule est intéressante. Ce sont les magistrats du tribunal qui enseignent le droit, et les médecins de l'hôpital qui enseignent la médecine. En fin d'étude, leurs élèves viennent en France pour passer une sorte d'examen complémentaire (un peu trop facile, me dit-on) qui les confirme dans leurs diplômes.

Que deviendrait tout cela si nous n'étions plus à Pondichéry ? Mais que deviendrait même Pondichéry ? Cette ville n'existe que par nous. Avec son gouverneur, ses ministres (les Établissements jouissent d'une pleine autonomie), son tribunal et son hôpital, elle est une capitale. Bourgade perdue sur la côte de Carnatic, elle ne doit qu'à la présence française d'être une ville. Elle n'est pas sur un nœud de communications, elle ne possède aucune richesse naturelle. Elle vit d'être au long de l'Union Indienne, une sorte de porte française.

Voyage au plus petit territoire de l'Union Française

II Une sous-préfecture sous les orages du Tropic

Les Établissements français de l'Inde n'ont pas une véritable vie économique. Peut-on appeler vie économique, à Pondichéry, ces trois usines de textile et ces deux huileries (toutes deux fermées aujourd'hui) ? Loin des routes de navigation, le port n'aura jamais une réelle activité. Un port ? Peut-on qualifier ainsi le « pear » léger comme un « mécano » d'enfant qui s'avance dans la mer au-delà de la barre ? La moindre opération de déchargement suppose les plus difficiles manœuvres.

Ce bazar de Pondichéry, il est une vraie joie pour l'œil. J'aime surtout m'y rendre à la tombée de la nuit. Dans la pénombre, seuls luisent les vêtements blancs des Indiens, ondoyants fantômes. De part et d'autre de la rue, s'alignent les échoppes. Les piles de saris soyeux multicolores alternent avec les pyramides de fleurs effeuillées. Dans la boutique suivante, à la lueur d'une lampe à huile, les bijoux du joaillier brillent comme au fond d'une caverne d'Ali Baba. Entre ces rives d'échoppes, une foule étrangement silencieuse s'écoule, coupée par une charrette étroite que traîne une vache aux cornes bouées de cuivre ou par le pousse d'une métis drapée comme un Tanagra. Presque jamais une auto : Pondichéry en compte si peu.

Le bazar est une promenade traditionnelle pour le soir. J'y vais presque quotidiennement avant de monter prendre un whisky chez un ami dont la terrasse domine

la mer. Chez celui-ci, on bavarde ; mais comment ne pas regarder le croissant de lune absolument horizontal et qui ressemble tant à la barque d'ivoire des impératrices égyptiennes au musée du Caire ? Les étoiles, intensément lumineuses, luisent sur un ciel dont la lune n'a pas atténué la profondeur sombre. Et, tout au long du rivage, leur répond, comme une galaxie inversée, la barre soudainement phosphorescente.

Potins du village

On bavarde. Ah ! ces potins de petites villes ! Et qu'on est chez nous ! Je me crois dans cette sous-préfecture où j'allais parfois l'été en vacances. En vain les cocotiers, qu'un éclair subit illumine, me rappellent-ils l'exotisme de ce pays. On potine. Sans méchanceté, mais un peu par désœuvrement, on dissèque la vie du voisin. Je ne voudrais froisser personne, mais dans ces pays clos, la vie politique prend toujours un petit accent de Clochemerle – et, cela encore, c'est bien français.

La brusque nuit tropicale a comme vidée Pondichéry. Même à l'extrémité de la ville, le village des pêcheurs, dernier couché, s'est endormi au pied de son église baroque. Les souples barques de bois cousues ont été remontées au pied de la grève par ces hommes nus dont l'agilité à franchir la barre est une surprise chaque jour renouvelée. À cette heure, Pondichéry réserve un autre bonheur : plonger en jeep à travers l'épais tissu de la nuit. Course folle. Sur le banc arrière, mon boy rit de plaisir et si opaque est l'ombre que je ne vois plus de lui que la double rangée de ses dents.

Chaque soir en cette saison des pluies, monte l'orage. Un déchaînement d'éclairs teinte la ville d'une lumière bleue presque continue. Les palmiers se tordent, puis, l'énorme pluie venue, s'immobilisent comme encastrés dans cette nappe de liquide. Il pleut avec une densité de fleuve. Comment ne pas évoquer l'hymne védique ?

« Adresse-toi par ce chant au puissant Parjanya ; célèbre-le par ton hommage ! Le taureau mugissant aux effluves vivaces dépose sa semence dans les plantes, comme un germe...

« Les vents soufflent, les éclairs volent, les plantes s'entr'ouvrent, le soleil gonfle. La sève surgit pour toute la nature quand Parjanya féconde la terre par sa semence. »

III Karikal, terre exubérante est le grenier de Pondichéry

Les dernières pluies ont gonflé le fleuve. Sur le pont submersible que nous devons franchir, il roule et tourbillonne. Son eau rousse bat la voiture jusqu'aux vitres. Et tandis que dans un énorme éclaboussement, véritable danse cosmique, éclatent de rire nos coolies, je me sens submergé par une telle puissance physique. Ici, la nature est trop imprévue et trop forte. Sa liberté nous défie, elle nous submerge.

Paysage érodé de l'Inde, paysage ravagé par un incendie de soleil, coupé de blocs chus, croirait-on, de je ne sais quel désastre sidéral. Dans ce silence de déroute, seul le croassement des corbeaux et le frémissement des feuilles de millet qui s'entrefroissent. Parfois aussi le cri d'un singe.

Mais aux approches de Karikal, le paysage s'amollit. Les futaies de palmiers se serrent autour de la route. Elles sont bientôt si denses que le jour devient une lumière verte, un or pâle et mouvant où les formes se défont comme au sein des eaux. Et puis, soudain, cette tache de soleil : une rizière. Entre les tiges, le ciel miroite. Un peu plus loin, c'est un tapis si serré qu'il a pour l'œil la douceur d'un velours. Et parmi cette profusion végétale, à chaque vanne chantent les eaux...

...Parmi cette profusion végétale où Karikal est comme une île. De toute part, il est encerclé. Son unique boulevard évoque un navire dans un océan de plantes, et la Résidence, à la terrasse conçue en forme de dunette, complète cette impression en quelque sorte marine.

Karikal, quelques beaux bâtiments encore, inspirés de notre style colonial du XVIII^e siècle. Mais jamais on n'oublie être dans un district rural, dans le grenier de Pondichéry. Ici, ne fait-on pas deux récoltes de riz par an ?

Parfois, au-dessus des palmiers, la tour d'un temple. Le foisonnement de son architecture répond à l'exubérance du paysage.

Ce bel îlot de Karikal, qu'il est étroit ! Nos comptoirs sont à eux tous plus petits que le département de la Seine. Quelques minutes de route et nous avons quitté cette France indienne. Nous sommes arrivés à Trinquibar, une ancienne enclave danoise.

Un fort assez bizarre, de belles églises effondrées, un cimetière. Rien d'autre ne subsiste de cette petite cité de commerce. D'anciens hôtels aux nobles façades croulent devant le tracé des rues. Leurs débris servent de mesures à quelques paysans et quelques pêcheurs.

Sera-ce le sort de Pondichéry et que l'Inde a-t-elle gagné au départ des Danois ? Ruine de cette cité, perte d'un comptoir d'échange qui créait une réciproque richesse. Vu de Trinquibar, le problème des Établissements français des Indes prend une singulière coloration.

« Que nous importe ! », direz-vous. Et sans doute la France n'a que peu d'intérêts matériels sur cette côte de Carnatic. Un aérodrome à Pondichéry serait un bon relais dans les liaisons de l'Union Française. La perte des comptoirs pourrait être interprétée, bien à tort, comme le signe d'une faiblesse de l'Union française. Mais, surtout, il y a ce fait français, que nous n'avons pas le droit de démentir. Il y a cette situation sociale relativement privilégiée des habitants des comptoirs. Sacrifions-nous cette liberté ? Les abandonnerons-nous à la famine des Indes, nous qui parvenons à les nourrir ?

Et puis les musulmans de Karikal : ils sont 10 000. aurait-on le droit de les risquer aux persécutions ? À Karikal, j'ai senti que l'Islam nous était si proche. ! Certes, les mosquées des Indes, si elles sont vastes, sont rarement belles. J'éprouvais pourtant à me trouver dans l'édifice d'une des religions du Livre, une sorte de repos spirituel. Et entendre l'appel de la prière au Carnatic, c'était pour moi quelque chose comme le son des cloches de mon village.



Départ. L'Inde vue de l'avion n'est plus, comme tous les pays, qu'une marqueterie monochrome. Étrange que l'avion uniformise tous les paysages. Les comptoirs délaissés, je songe à leur avenir, non sans quelque anxiété. En dépit de certains propos, plus ou moins officiels, l'Union Indienne, ce pays vaste comme un continent, ne comprendra-t-elle pas le « fait français » de ces minuscules territoires, et n'accepterait-elle pas un règlement qui préserverait à la fois l'originalité et l'autonomie des Établissements, les nécessaires prérogatives de l'Inde, et ce fait français, lui aussi ?

L'Inde et le communisme

La vie intellectuelle 04/1951

Oui, c'est dès le premier jour, dès le premier instant qu'elle m'a « sauté à la face », la misère des Indes. Je me rappelle : accablé par la chaleur énorme, je gisais sur mon lit, incapable d'un geste. Par la fenêtre, la mer d'Oman, blanche de soleil, répercutait jusque dans la chambre un excès de lumière. Tout autour de moi l'hôtel *Taj Mahal*, un des plus luxueux du monde. Dans son hall, d'admirables orfèvreries, des *saris* d'or et d'azur à faire rêver nos Christian Dior et nos Jacques Balmain. Quelques messieurs trop gras fumaient d'énormes cigares, - à leurs doigts des diamants en proportion.

Pourtant, que n'ai-je vu dès ce premier jour, simplement entre l'aérodrome et l'hôtel ? Je connais le visage de la misère un peu sur tous les continents. J'ai visité des « bidonvilles » et des « zones ». Je connais les taudis des noirs américains souvent décrits

par les journaux russes, et ceux des citoyens russes souvent décrits par les journaux américains. J'ai parcouru le Moyen-Orient : la misère y était atroce. Hier encore, au Pakistan, j'en fus comme submergé. À Karachi, pour en fuir le spectre, je me suis réfugié dans mon caravansérail. Au hideux spectacle, j'ai préféré la chaleur couvée par les toits de tôle. Mais ici...

Interminablement s'étirent les faubourgs de Bombay. Puis-je même employer ce mot de faubourg ? Plutôt, serré entre la mer, la route et les ordures municipales, un immense camp de concentration. Des cahutes, des espèces de gourbi bâtis sur quatre pieux, avec un toit de haillon et même de journaux. Par les grandes pluies tropicales l'eau tombe sur les malheureux bébés nus. Camps de réfugiés qui ont fui le Pakistan, mais demeure habituelle aussi de beaucoup d'ouvriers. Entre les cases stagnent des mares. Elles tiennent lieu de latrines..., et tout le jour les petits enfants y barbotent.

Je suis venu aux Indes chercher la réponse à deux questions : *Ce pays sera-t-il une grande puissance ? Peut-il résister au communisme ?* Deux questions qui, par bien des aspects, n'en font qu'une. Deux questions dont la réponse peut commander notre destin. Mais ces faubourgs entre Bombay et son aéroport, n'est-ce pas déjà la réponse ?

Par moment je voudrais me distraire de ces pensées angoissantes. L'Inde est là, l'Inde que j'ai depuis mon enfance désirée. Bombay égrène son chapelet d'îles reliées. Vers le soir, la ville a toute la beauté de l'Orient, comme on le rêve. Je me rappelle ce jardin surtout, plein de fleurs blanches et qui ne s'ouvrent que la nuit. De ses terrasses je voyais la mer luisante comme une soie, des coupoles embellies par l'ombre et, dans le ciel, un croissant de lune absolument horizontal. Parmi tant de beautés comment choisir ? À Trichinopoli, le Temple Rock, énorme îlot dans un océan de palmiers, s'érige tout peint de blanc et de rouge. Gingy, Tandjore, Kombokanam, Madoura, mais plus encore, les Montagnes bleues.

Montagnes bleues, ah ! le saisissement de vos climats superposés. À vos pieds l'épaisse forêt s'écartait pour des plantations de cacao et de café – les caféiers dont la fleur blanche a l'odeur exacte de l'oranger. Parfois, dans les sous-bois les datura suspendaient leurs lourdes cloches laiteuses. Mais à mi-flanc de la montagne des futaies de mimosas géants, - si fort leur parfum qu'on pouvait à peine le respirer. Plus haut encore les eucalyptus, plus haut toujours des ajoncs en fleur, comme en Bretagne.

Et dans chaque échancrure de la forêt, l'immense plaine comble d'azur, - l'azur, il coule des monts, glisse aux vallées, s'accroche aux crêtes des palmeraies. Azur partout, dans le ciel dur, sur les cimes nues d'érosion et jusqu'au creux sombre des gorges. Azur...

Mais non, il faut savoir. Il faut comprendre ce monde où nous vivons. Laissons ces beautés. Que l'Inde soit ou ne soit pas une grande puissance est un problème qui vaut d'être résolu. De nouveaux astres, depuis la guerre, sont montés à l'horizon politique. Y troubleront-ils l'ordre traditionnel des constellations ? Nous devons pouvoir les peser à leur poids exact. Évaluer si leur influence répond à une force réelle. Estimer l'avenir de ces pays...

Les conditions d'une grande puissance

Cette recherche s'impose plus particulièrement dans le cas de l'Union indienne. Ne s'agit-il pas d'un pays cinq fois étendu comme la France et peuplé de trois cent cinquante millions d'habitants ? Et ce pays se veut une grande puissance. L'Inde veut exercer un *leadership*, sinon sur toute l'Asie, (la résurrection de la Chine, grâce à Mao Tsé-Toung, l'oblige à limiter ses prétentions) au moins sur l'Asie du Sud. L'entrée de la Chine dans l'orbite soviétique ne fait d'ailleurs qu'accroître l'importance de la région où l'Union indienne prétend se créer des satellites. À vrai dire, M. Nehru ne limite pas ses ambitions au Sud-Est asiatique. L'Afrique aussi l'intéresse, et la position prise par le gouvernement indien quand a été discuté le traité de tutelle pour le Tanganyka est à soi seul symptomatique. Ces

ambitions indiennes se sont particulièrement manifestées à l'ONU où l'Union indienne tend à grouper autour d'elle toutes les puissances « anticolonialistes ». Ses délégués se font spécialement remarquer, multiplient les initiatives, abordent tous les sujets.

Si l'Inde est vraiment la grande puissance d'après-demain, force nous est d'en tenir compte. Les propos de ses dirigeants sont l'expression d'une politique à redouter, sinon à respecter. Au contraire, si l'Inde n'est pas cette grande puissance, ces manifestations ne sont que bluff et rodomontades qui ne doivent pas intimider.

Être une grande puissance, à notre époque, suppose que soit réalisées trois conditions : 1° la force économique ; 2° un état social stable et favorable ; 3° un bon gouvernement.

L'Union indienne répond-elle à ces trois conditions ?

Impotence économique

Force économique d'abord. Pour la posséder sont nécessaires ressources énergétiques et minéralogiques. À ces points de vue la péninsule indienne est assez mal connue. Les géographes sont en désaccord. Notons pourtant que les ressources certaines sont assez rares : dans le Sud, du minerai de fer de bonne qualité mais peu abondant ; quelques gisements de charbon ; voilà presque tout.

Surtout manque à l'Inde la mère des industries : la sidérurgie. Son industrie sidérurgique est le huitième de celle de la France pour une population six fois plus nombreuse. La Grande-Bretagne qui a « exploité ce pays jusqu'à l'os » et y appliqua avec une obstination presque sauvage le « pacte colonial » en est partiellement la responsable. La seule industrie vraiment importante est le textile. Hélas ! la « partition » du subcontinent entre l'Inde et le Pakistan a donné à ce dernier les matières premières, tandis que l'Inde héritait des usines. Les rapports entre les successeurs de l'Empire victorien étant pénibles, pèsent sur l'industrie textile indienne une constante menace et un fréquent chômage.

D'ailleurs le développement de l'industrie supposerait des débouchés. Malgré ses millions d'habitants l'Inde n'a pas de débouchés intérieurs : sa population est trop misérable. Elle n'a pas non plus de débouchés extérieurs ; malgré des salaires de famine ses prix de revient sont trop élevés. Dans une entreprise indienne le poste matières premières est 60% plus élevé qu'en Europe, et le poste main-d'œuvre 30 à 50% (avec des hommes payés au maximum une roupie c'est-à-dire soixante-dix francs par jour). En outre l'Inde est victime d'une mauvaise situation géographique. Point de ports naturels, sinon Bombay qui ne se trouve pas sur une grande route maritime.

Enfin les commerçants indiens sont un peu trop imaginatifs. Ici on se délecte de projets, d'études, de devis. On les perfectionne, on en disserte, on les discute. On y dépense des millions... on y fait surtout dépenser des millions aux entreprises européennes assez imprudentes pour croire au mirage indien.

Et pourtant, on trouve en Union indienne de solides affaires fort bien gérées. Cette compagnie d'aviation, *Air India* sur laquelle j'ai effectué mes principaux déplacements est excellente ; l'exactitude de ses petits avions blancs et rouges est absolue. Seulement (on croirait une sorte de fable) *Air India* appartient à un membre bien connu de la minorité *parsi* de Bombay, M. Tata. Et le pilote ? Ce turban étroitement serré et cette barbe en éventail, tels les hindous des images d'Épinal : le pilote appartient à une autre minorité : c'est un Sikh. L'hôtesse de l'air est délicieuse. Elle sort tout droit d'un magazine d'Hollywood : longues jambes, cheveux blonds, yeux bleus et la poitrine un peu trop haute. Elle appartient à une minorité, elle aussi, la plus méprisée de toutes : c'est une Anglo-indienne.

L'Inde ne vivrait-elle pas sur les minorités qu'ingénument elle persécute ? Le petit avion, rouge et blanc s'envole. L'Anglo-indienne plus star que jamais m'apporte des

magazines. Le Sikh barbu vient voir ses passagers. Elle est vraiment excellente, la ligne du *parsi* M. Tata.

Mais objectera-t-on, l'Union indienne est surtout agricole. 80% de sa population vit de la terre. Hélas ! le tableau s'assombrit encore. Tristes étendues du Decan que j'ai lentement parcourues, avec leurs pauvres champs de mil. Et ces villages faméliques, si misérables que nul n'y sourit. J'évoquais les paysans d'Afrique, qu'un simple regard fait éclater de rire. Ici, un peuple sans épaules et sans hanches ose à peine nous regarder.

Vieille terre jamais engraisée que le paysan écorche à peine. Jamais engraisée... le troupeau considérable des Indes ne sert qu'à ravager les maigres champs. Les bouses sont soigneusement séchées en galettes comme combustibles. Bien entendu, point n'est question d'engrais chimiques. Peut-on même faire autre chose que gratter la terre avec d'archaïques araires ? Les sols tropicaux sont si fragiles, soumis à des facteurs d'érosion si violents que toute mécanisation de la culture risque de les détruire à jamais.

Et obstinément le paysan gratte la terre : l'usurier et le propriétaire sont là qui lui arrachent son maigre bénéfice. La situation de l'Inde est exactement celle de la Chine du Kuomintang : une réforme agraire s'impose, que le parti au pouvoir se refuse à effectuer. Là encore, on échafaude des plans, on prépare des projets, on élabore des textes ; la propriété reste la même, l'agriculture demeure archaïque.

Tchang Kaï-Tcheck en a perdu son empire...

Sur champ de misère

Il a perdu son empire faute d'avoir su remédier à un état social, le même exactement que nous trouvons aux Indes.

Rues de Bombay, rue de Madras... La misère ici n'a même pas de toit. Des privilégiés couchent à trente par pièce dans certains immeubles. La masse couche à même les trottoirs. Pour rentrer à mon hôtel j'enjambe ces paquets de haillons d'où sort un bras ou une jambe squelettiques. Et plus nombreux encore que les hommes, grouillent les rats.

Et Lazare est toujours devant la porte du Mauvais Riche. Des palais d'un goût douteux, mais opulents, bordent les trottoirs de la faim. Sur la chaussée roulent des automobiles américaines de toutes les couleurs de l'argent vite gagné : rouge vif, vert aigu, opéra ou tango. La richesse s'étale avec obscénité.

Je ne parle même pas des Maharajahs, ces souverains parvenus aux dynasties vieilles d'un siècle, mais de cette aristocratie des BOF qu'a libérée le départ des Anglais. L'un d'eux m'a invité. Sa maison, dans un parc embaumé de jasmin, dominait la ville et la mer. Malheureusement je dus quitter cette vue et ce parc pour « admirer » l'intérieur de mon hôte. Des coussins hurlants, un bric à brac étrange de rocaille surdorée et d'Empire tout en bronze, mais surtout, peintes à la fresque, des théories de femmes nues, des grappes de chair humaines...

Dehors, l'interminable armée des meurt-la-faim. Et ensuite je retrouverai le luxe de mon hôtel où j'ai fait scandale en n'acceptant pas un valet de chambre particulier. Mais sous ma fenêtre dormiront les libres citoyens indiens, à même la terre, mêlés aux rats...

Le système des castes accentue cette misère. Il lui donne un caractère inexorable. Soixante pour cent des Indiens – les intouchables – naît pour la faim. Sans doute Gandhi et quelques « gourous » se sont apitoyés – modérément – sur le sort des intouchables. On leur a, paraît-il, ouvert les temples. Ils ne s'y risquent pas (peut-être préféreraient-ils avoir accès aux puits du village, et que, pour eux, la saison sèche ne soit pas le supplice de la soif ?). D'ailleurs que signifie cette pancarte à la porte du temple de Çrirangam : « Nul ne peut entrer ici qu'avec son insigne de caste. » Dimanche j'irai à la messe. Les castés seront sur des bancs, les intouchables assis par terre. Encore heureux qu'on n'ait pas divisé l'église en deux

par un mur. Ainsi fit-on naguère. L'évêque ordonna d'abattre le mur. Les fidèles ont cessé de fréquenter ce sanctuaire.

Soixante pour cent de misérables parmi les misérables : c'est beaucoup pour un pays aux rives de l'océan communiste.

Impotence politique

Faire de l'Inde une grande puissance malgré ce handicap économique et social : il y faudrait un gouvernement génial. Malheureusement l'Inde n'a qu'un pauvre gouvernement bien incohérent. Sans doute le Pandit Nehru est-il honnête et intelligent... Il n'a pas un seul collaborateur de classe. Les cadres indiens sont marqués du signe de la concussion.

De l'administration des Anglais tout se défait, tout s'effrite. Immense laisser-aller, mêlé de tracasseries policières, que la presse indienne elle-même déplore. Ah ! les longues stations dans les locaux de la police, à quoi les étrangers sont astreints, ces locaux si crasseux que nos commissariats paraîtraient à côté d'eux plein de luxe ! Un factionnaire, toujours pareil à lui-même, était toujours trop occupé à se curer les ongles de pieds pour m'indiquer le bureau où j'avais à faire. Quand enfin j'y parvenais, un gratte-papier famélique, d'une voix accablée, essayait de me persuader que je m'adresse plutôt au bureau voisin.

Malheureux scribouillards, comment leur en vouloir, quand on sait combien ils sont peu payés ? Ainsi en était-il dans la Chine du Kuomintang (le rapprochement s'impose, lancinant comme un leitmotiv). Pour équilibrer leur pauvre budget, ils se payent sur l'administré. Dans la province de Madras (une des plus mal gouvernée de l'Union indienne) sévissait la prohibition. Admirable prétexte à visites domiciliaires et à taxations arbitraires. Les policiers, dans la rue, vous arrêtaient pour respirer votre haleine. Mais, le dimanche suivant, on les retrouvait à Pondichéry. Avec leur famille ils avaient loué une chambre d'hôtel pour cuver la « cuite » qu'ils étaient venus s'administrer.

Mauvaise qualité de l'administration, venons-nous de dire, mais aussi excessive centralisation. Par facilité ou par crainte de la corruption des gouvernements provinciaux, Delhi a tout centralisé entre ses mains. N'est-ce point un danger en pays aussi disparate, quand s'affrontent des races diverses, quand on parle quelques cinq ou six langues principales sans compter les dialectes ? Ne croyez pas que les heurts de race soient ici un danger théorique. Je me rappelle cet Indien du Sud, à Madras, qui me parlait de ses compatriotes bengalis. Combien vive était sa haine : « Ces gens-là, me disait-il, veulent tous asservir. Ou bien ils nous coloniseront, ou bien ils feront sécession. »

Il évoquait là un des pires dangers de l'Union indienne. Son excessive centralisation, la menace d'éclatement – éclatement dont les remous seraient tels qu'ils pourraient provoquer l'avènement du communisme ; nous y reviendrons.

Le pays est trop grand ; il n'est pas à l'échelle humaine. Que n'en a-t-on fait une fédération – mieux encore, une confédération. Sur le plan réduit l'Inde peut, en effet, présenter des réussites gouvernementales. Les états princiers de Mysore et de Travancore en témoignent. Quand on pénètre en Mysore, le bon gouvernement est un phénomène en quelque sorte palpable ; des routes au lieu des pistes, des maisons au lieu des cases croulantes. Les deux plus grandes villes de l'État, Bangalore et Mysore, témoignent d'un souci d'urbanisme : des places et des squares, des rues alignées que bordent des immeubles neufs, bref, un ensemble si décent que le luxe écrasant du palais royal, où des gardes à cheval veillent comme à Buckinham, ne choque plus.

Les Anglais sont vraiment partis

Impuissance économique, impotence politique, déplorable état social ; voilà bien des fourriers pour le communisme. Les Indiens se rassurent en disant, les mains croisées sur leur ventre grassouillet et les yeux levés au plafond : « Nous serons sauvés par notre

spiritualité. » En Europe on prend un air mystérieux pour dire : « Ce n'est pas grave : les Anglais sont là. Ils ont paru quitter l'Inde tout en y restant. »

Double illusion ! De ces affirmations, laquelle est la plus fallacieuse ? Les Anglais sont complètement partis de l'Inde. Ils n'y ont même laissé d'autres traces que le jeu de cricquet et la mauvaise cuisine des hôtels. Officiellement les milieux gouvernementaux les honnissent. Pérorer contre eux est une tâche essentielle des politiciens, et pour bien souligner leur départ on a repeint en vert les tramways jadis rouge vif comme à Londres. Peut-être les politiciens sont-ils sincères en se félicitant de la « libération ». Ils y ont gagné leur place – une place qu'ils savent rendre fructueuse. La bourgeoisie, elle, est plutôt déçue. Elle reprochait aux Anglais de ne pas l'admettre dans leurs clubs : l'empire victorien a disparu, mais les clubs anglais qui subsistent sont toujours fermés aux « natives ». Quant au petit peuple, il n'est que regrets. « Ah ! si vous aviez vu comme c'était mieux au temps des Anglais », me disait un chauffeur de taxi. « Au temps des Anglais on pouvait vivre », me répète mon coiffeur chaque fois que je vais chez lui. Les journaux mêmes, sous leurs très officielles déclamations nationalistes, laissent percer cette nostalgie.

Les Anglais ont sacrifié les Indes à la Livre. Ce pays n'avait pas d'avenir économique, les investissements n'étaient pas rentables. La Cité a préféré qu'on reporte l'effort vers l'Afrique orientale, au surplus beaucoup moins vulnérable que le subcontinent. Les Anglais pouvaient rester s'ils l'avaient voulu. Ils ont une autre politique : ainsi ont-ils creusé un grand vide au sud de l'Asie, provoqué, et, oserais-je dire, inventé une défaite de l'Europe. Ils ont certainement commis une faute et, très probablement, un crime.

En ont-ils conscience les Holicott vieillies que je rencontre dans les hôtels de montagne ? Dans ces bungalows discrets et luxueux ils se restituent à eux-mêmes l'Angleterre : ils en recréent l'atmosphère (oh ! la fausse cheminée avec sa grille de faux charbon !). Ces fantômes s'habillent le soir – smokings coupe 1930, robes longues d'âge indéfinissable. Ils se jouent à eux-mêmes la comédie de l'Angleterre victorienne (rule Britannia, rule the waves) plus profondément défunte d'être ainsi momifiée.

Aristocratie du divin

Et la spiritualité ? Mais qu'est-ce que la fameuse spiritualité de l'Inde ?

Méditez, ascètes de l'Inde, approfondissez votre belle petite âme. Que faites-vous pour vos frères qui meurent de faim à votre porte ? Chez vous je l'ai compris : une spiritualité qui ne débouche pas en charité et en miséricorde n'est qu'une forme élégante d'égoïsme matérialiste, pis encore, un onanisme spirituel.

Je ne la nie pas, la flamme qui vous anime. La spiritualité de l'Inde, je l'ai éprouvée comme une tentation. C'était à Tandjore. La beauté du temple m'avait ému. La profusion de ses sculptures n'en altère pas l'équilibre. Dans sa luxuriance délirante il atteint, si rigoureuse est sa pyramide sans ombre, la pureté d'un Parthénon. Ainsi préparé, je pénétrai dans la bibliothèque du palais des anciens Maharajahs. Une salle basse, tout en longueur. De rares fenêtres grillagées. Y régnait une pénombre sous-marine. La qualité du silence impressionnait, si absolue que le frôlement d'un tissu, le grincement d'une plume suffisaient à le souligner. Et l'odeur... une odeur religieuse, l'odeur des chambres d'aïeules qu'on n'habite plus depuis cent ans, l'odeur des églises quand, longtemps après l'office, l'encens s'est presque dissipé. Accroupis à des pupitres bas, des jeunes gens aux cheveux longs, aux yeux trop grands, déchiffraient des textes millénaires écrits à la main sur des palmes.

Élites bienheureuses, aristocrates du divin ! Hélas ! aux portes mêmes de ce palais la foule croupit dans le paganisme. Le paganisme ! avant de venir je n'avais pas compris ce qu'il était. C'est en terre française, à Karikal, que j'en eus la révélation. Un soir, je me promenais dans le bazar. À la lueur des lampes à huile, chaque échoppe, avec ses bijoux, ses piles de *saris* luisants, ses plumes ou ses pyramides de pétales, était un Rembrandt. Atmosphère de

mystère et presque de religion. Des lueurs flottaient dans l'ombre : long pagne blanc des indigènes et parfois l'éclat de leurs dents. Cette foule d'hommes pieds nus était absolument silencieuse : seul, parfois, le grincement d'une charrette étroite, traînée par une vache – ses cornes en forme de lyre boullées de cuivre. Au détour du bazar, un petit pagodon, sorte de chapelle votive : le dieu à face d'éléphant, Ganesh, semblait, à la lueur d'une lampe, gesticuler de ses six bras. Devant lui le symbole phallique de Civa. Et ces figures grotesques ou obscènes, un homme les adorait. Un brahmane au teint clair, nu jusqu'à la taille, se conciliait le dieu obèse.

La mosquée était ouverte : elle me fut un refuge. Du moins n'y verrais-je pas ces dieux oppressifs qui ravalent l'homme à la terre. Il est bien pollué pourtant, l'Islam des Indes. C'était l'Aïd el Khebir. Une foule, mêlée de femmes, se perdait dans le sanctuaire pour vénérer les pantoufles de je ne sais quel marabout. Islam paganisé, équivoque même : dans une des cours, des jeunes femmes dévoilées, fardées, parées de bijoux énormes, dansaient. Déhanchement, désarticulation du cou, ondulation lascive des reins : je retrouvais le style tant de fois admiré dans les oasis du sud-algérien. Mais ici les danseuses sont un peu maigres. Elles ont des mouvements trop secs. Et puis, quelles grandes mains ! Peut-être après tout est-ce innocent et ne devrais-je pas éprouver un malaise... Ces femmes sont de jeunes hommes.

Malgré cette équivoque, la mosquée m'est un repos. Je monte sur sa terrasse. Toute la nuit tropicale se déroule au-dessus de moi : troupeau immense des étoiles que, vers l'horizon, la Croix du Sud semble guider. À la profusion des étoiles répond, sur la terre, la profusion végétale. Ses effluves montent tout autour de moi : odeur des rizières, un peu sucrée, parfums des innombrables jasmins, grands comme des chênes, et des frangipaniers dont transluisent les fleurs blanches, senteur surtout de cette terre abondante et gorgée d'eau.

Oserai-je l'avouer ? Je me sens presque plus à mon aise dans cette mosquée qu'à l'église. À l'église, les saints hautement peinturlurés ressemblent trop aux génies multicolores qui gardent les champs dans les campagnes et à ce bric-à-brac des temples d'où nos chevaux de bois tirent, paraît-il, leur origine (ils sont en tout cas de même esthétique).

Pourtant le catholicisme des Indes devrait m'inspirer tendresse et respect. Il est menacé. L'Indien, naturellement tolérant quand on ne touche pas au système des castes (et l'Église s'est montrée plutôt – certains disent trop – indulgente pour ce système), est excité de fanatisme actuellement. À la misère on oppose la religion, confondue avec le sentiment national. C'est un dérivatif. Je pense un peu aux persécutions religieuses de 1904, déclenchées de l'aveu même de Waddington pour éviter des réformes sociales. Phénomène inverse mais analogue, le fanatisme religieux évitera la réforme agraire, pensent certains milieux dirigeants des Indes. Aussi s'attend-on à des persécutions. Comment les supportera une Église un peu molle qui n'a jamais été fécondée par le martyr ? On estime que le déchet pourrait être des neuf dixièmes.

La contagion est-elle fatale ?

Non, ni la présence des Anglais (une illusion), ni la spiritualité hindoue (un leurre) ne préserveront l'Inde du communisme. Alors ?... la catastrophe est-elle fatale ?

Peut-être... Osons regarder en face cette éventualité. On ne voit pas quelle résistance peut opposer ce subcontinent famélique et mal gouverné.

Pourtant on ne s'imagine pas qu'il se révolte. L'Indien est en dessous du niveau où on tente les révolutions. Il n'en a même pas la force. Il sait trop qu'on trouvera toujours des misérables pour briser les grèves et réprimer les émeutes. Si jamais une révolte éclatait, elle prendrait la forme d'une jacquerie. L'Hydérabab a connu quelque chose de cet ordre. Les

paysans s'y sont révoltés, et ce fut un des motifs à l'invasion de cet état. Mais la jacquerie d'Hydérabab ne s'est pas développée. Seuls quelques districts restreints subsistent encore.

Si le communisme devait pénétrer l'Inde par l'intérieur, ce serait plutôt à l'occasion des heurts entre races et entre régions que l'excessive centralisation, nous l'avons dit, provoquera indubitablement. Événement à longue échéance. La menace qui vient de l'extérieur est malheureusement plus immédiate. L'URSS et la Chine communiste touchent à l'Inde l'une et l'autre (ne comptons pas sur le minuscule corridor afghan inventé par les diplomates, et qui d'ailleurs rejoint un corridor chinois). L'Inde peut-elle supporter leur choc ?

L'Inde ne peut rien supporter : tout ce que nous venons de relater ne le démontre que trop. Elle ne peut même pas avoir de politique étrangère. M. Nehru habille de beaux principes son attitude « neutraliste » dans l'affaire d'Indochine ; elle n'est qu'incapacité de prendre parti, tant est fragile l'édifice politique indien.

La plus stupide querelle de notre temps

Ne comptons pas sur l'armée indienne, bien que l'Union y engloutisse cinquante pour cent de son revenu. Dépense folle pour ce malheureux pays. Elle n'est pas entreprise pour le prémunir contre une invasion. Dehli n'a pas ce réalisme. Non, on s'arme contre l'autre héritier de l'empire victorien, on s'arme contre le jumeau du Pakistan.

Ne retraçons pas cette histoire. Elle commence par les massacres de la « partition ». Entre la misère et le sang versé, le subcontinent a payé bien cher sa liberté ! Elle se poursuit par le conflit du Cachemire, où l'Inde, enfant premier-né de l'anticolonialisme des Nations Unies, a fait fi insolemment de leurs conseils, de leurs objurgations, voire de leurs jugements. Cela commence comme un conte de fée : « Régnait au Cachemire un méchant roi détesté de ses sujets... ». Ce roi était hindou. Soixante-dix pour cent de ses sujets étaient musulmans. Ils ont voulu le chasser. Sans les attendre, le roi partit vers la Nouvelle-Dehli avec quarante-huit camions chargés de ses richesses et des richesses des temples, appeler l'Inde à son secours.

L'Inde prit parti pour lui, aussi mauvaise que fût sa cause. Et ne vit-on pas ce paradoxe d'une guerre entre deux dominions aux armées également commandées par des généraux anglais ? Finalement l'ONU obtint un « cessez-le-feu » (son seul succès en cette affaire). Le principe d'un plébiscite fut adopté, mais l'Inde – sûre de le perdre s'il est libre – veut qu'il ait lieu sous le contrôle de son armée.

Entre temps, chacun des partenaires, Inde et Pakistan, a constitué un gouvernement fantoche dans la partie du Cachemire qu'il occupe. Malheureusement voilà que se prennent au sérieux ces gouvernements fantoches, et qu'ils cherchent l'un et l'autre à se rendre indépendants de leurs promoteurs respectifs... et pour y parvenir, tout naturellement ils se tournent vers l'URSS et la Chine communiste.

Ainsi la stupide querelle du Cachemire risque de porter l'URSS jusque sur le subcontinent. En même temps elle entretient l'anarchie au point même où, depuis Alexandre le Grand, sont passées toutes les invasions. L'Histoire nous rapporte des exemples d'aveuglement ; rarement de cette qualité.

Sans doute les autres points de la frontière septentrionale sont-ils moins vulnérables ; plus qu'on ne croit pourtant. Ni au Sikkin, ni au Népal, ces minuscules États tampons, l'Inde n'a su reprendre la politique adroite des Anglais. Peut-être cette incapacité était-elle imposée par la logique de sa libération. Le Népal vient d'être le théâtre d'une agitation que USA, Grande-Bretagne et France ont contribué à apaiser. Le feu ne couve-t-il plus sous la cendre ? Ce n'est pas sûr, et le danger est grand, car l'Himalaya n'est pas la barrière qu'on croit. Déjà en 1792 une invasion chinoise l'a franchi. Surtout l'obstacle n'est

pas constitué par les hautes montagnes (des cols les interrompent) mais par la malaria qui sévit sur ses pentes. Désormais une armée peut se prémunir contre ce péril.

Enfin la frontière orientale n'est couverte que par la Birmanie en triple révolution, et dont la Chine revendique la partie nord...

Les deux seuls paratonnerres

Ainsi est-on en droit de se demander comment l'Inde n'a pas encore été envahie par les forces communistes. Sous leur poids elle se fût effondrée comme un château de cartes. Première réponse : Union indienne et Pakistan appartiennent au Commonwealth. Toute attaque contre eux dégènerait presque infailliblement en un conflit généralisé. Or, pour des raisons que nous n'avons pas à analyser ici, l'URSS visiblement tient à éviter, au moins pour le moment, un conflit généralisé.

Mais n'est-il pas paradoxal qu'alternativement les gouvernements de Dehli et de Karachi parlent de quitter le Commonwealth, quand ce départ serait signer leur arrêt de mort ?

Deuxième réponse, complémentaire à la précédente : la rivalité entre la Chine et l'URSS. Selon certains observateurs l'envahissement du Tibet par Mao Tsé-Toung ne serait pas dirigé contre les Indes. Il aurait pour seul objet de renforcer la position chinoise au Sin Kiang, cette province sur laquelle l'URSS a mal caché ses ambitions. Par suite de leur rivalité, Chine et URSS n'admettraient pas que l'une d'entre elles, par une main-mise sur l'Inde, accrût sa puissance vis-à-vis de l'autre. La Chine ne voudrait pas que l'URSS parvint ainsi à exercer un leadership direct sur l'Asie. L'URSS, à qui se pose le grave problème de compter avec un associé, et non plus seulement avec des satellites, craindrait qu'une Chine accrue des Indes devint trop forte, donc trop indépendante. Et cette rivalité serait la meilleure garantie pour Dehli et pour Karachi.

Excès de misère à l'intérieur, participation au Commonwealth et rivalité sino-soviétique à l'extérieur ; telles seraient les sauvegardes de l'Inde contre le communisme – de cette Inde qui ne sera pas, avant bien longtemps, une grande puissance...

Trop de siècles et trop de dieux

L'Inde gît accablée sous trop de siècles et trop de dieux... Vieux pays, trop vieux déjà voici deux cents ans pour résister à la colonisation européenne. Les soldats de Bussy n'étaient pas mieux armés que ses nababs et ses rajahs. Avant de quitter les Indes, je me suis rendu, comme en pèlerinage, à Gingy, l'imprenable forteresse du Soubab que Bussy enleva d'un assaut avec quatre-vingts compagnons. Murailles crénelées, chaos de rocs, sentiers à gradins compliqués de chicanes : rien n'a défendu la garnison. Elle est tombée comme d'elle-même. Nous voici tout en haut de la colline-citadelle. Un immense paysage d'érosion nous entoure, un des plus vieux paysages du monde. Des millénaires de vent, de pluies tropicales, de soleil, l'ont dévoré, lavé, calciné. Terre si décharnée que le squelette rocheux la perce de toutes parts.

Ancienneté de civilisation, de pensée. Quand nos ancêtres vivaient dans les cavernes, l'Inde avait produit ses plus beaux poèmes : les Veda. Elle avait inventé déjà ses dieux multiformes. Et déjà elle croyait en cette foi désespérante et désespérée des résurrections successives et des éternelles survies : l'homme enchaîné à la nécessité de renaître, comme l'esclave antique à la roue de son moulin.

Qu'ils pèsent sur l'Inde, ces siècles et ces dieux ! Plus encore que la misère, que la faim, que l'impéritie gouvernementale. L'Inde, aux flancs de l'Asie en transes, fruit trop mûr.

Rapport fait au nom de la Commission³ des relations extérieures, sur la demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à **ratifier le traité de cession** du territoire de la ville libre de **Chandernagor**

Mesdames, Messieurs,

Vous permettrez au rapporteur de la commission des relations extérieures de circonscrire, dès l'abord, le projet de loi qu'il a l'honneur de vous présenter. Ce projet de loi *ne concerne que la seule ville de Chandernagor*, à l'exclusion des autres établissements français dans l'Inde, qui conservent leur ancien statut. Son objet est donc limité. Il tend à réaliser dans le droit le détachement de Chandernagor déjà réalisé *de facto*. Il a pour objet de permettre que soient observées, en ce qui concerne cette ville, les prescriptions de l'article 27 de la Constitution, qui, dans son premier alinéa, dit que les traités « qui comportent cession, échange, adjonction de territoire ne sont définitifs qu'après avoir été ratifiés en vertu d'une loi ».

*

**

Mais peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ce qu'est Chandernagor. À ce nom s'attachent de grands souvenirs historiques, mais cette survivance de l'Inde de Dupleix, situé sur la courbe d'un bras du Gange, l'Hoogly, ne comportait que 940 hectares (l'étendue du Bois de Boulogne). Contrairement aux autres comptoirs, Chandernagor n'avait pas d'ouverture sur la mer. Avec ses basses maisons de briques, entourées de vérandas, c'était une sorte de faubourg de l'énorme Calcutta. La ville n'a que 27 000 habitants, sur 400 000 que représentent l'ensemble des Établissements français dans l'Inde. Son activité industrielle est, si nos souvenirs sont exacts, limitée à peu près à une usine de tissage de jute (Gondolpara). Chandernagor était surtout une résidence appréciée des fonctionnaires britanniques de Calcutta. Dans une brochure éditée à l'occasion de l'exposition coloniale, nous avons pu relever cette phrase : « Chandernagor, une ville oubliée ».

De fait cette ville était une anomalie. Imaginez, pour en acquérir une idée, que Neuilly soit une enclave britannique en terre française. Alors que dans les autres établissements, non seulement on parle très généralement français, mais encore à peu près de la moitié des enfants passent un certificat d'études dans notre langue (l'autre moitié un certificat en Tamoul), à Chandernagor, au contraire, même les délibérations du conseil municipal, - on l'a déjà dit à cette tribune - avaient lieu en anglais.

Pour situer exactement la position du problème précisons que, contrairement par exemple avec ce qui se passe à Karikal, il n'y pas de minorité musulmane appréciable à Chandernagor. Ajoutons encore que cette enclave, pratiquement imperméable au reste de l'Union française et où les traités ne nous permettraient d'entretenir aucune force armée, se trouvait dans une région particulièrement troublée de l'Inde (ce Bengale à la violence proverbiale) et qu'à tout moment la France pouvait être incapable de remplir son premier

³ Cette commission est composée de : Messieurs Bidet, président ; Savi de Tové, Riond (Georges), vice-présidents ; Madame Verger (Marianne), M Le Brun Keris, secrétaires ; Mademoiselle Autissier, Messieurs Boubou Hama, Bui The Phuc, Buu Kinh, Coubèche (Saïd Ali), Delpuech, Dumas, Esnault, Feix, Gorse, Lautissier, Madame Lefaucheu, Messieurs More, Moullec (contre-amiral), Nroun, Nguyen Kahac Su, Nguyen Van Ty, Oudard, Pann Yung, Peretti (de), Ramampy, Rosenfeld, Soppo Priso, Souvannavong Ourot, Vignes. Voir les numéros : Nationale (deuxième législ.) : 1343. Assemblée de l'Union française : 3 (année 1952).

devoir : le maintien de l'ordre. Cette situation était telle, d'ailleurs, que Chandernagor avait reçu un statut très particulier de ville libre.

Le référendum.

Ne soyons donc pas surpris du résultat donné par le référendum du 19 juin 1949. Les électeurs de Chandernagor ont répondu par 7 473 « non » contre 114 « oui » à la question : « Approuvez-vous le maintien de la ville libre de Chandernagor dans l'Union française ? » Comme presque toujours aux Établissements français dans l'Inde, les abstentionnistes furent très nombreux : 4 586. Pourtant, nous sommes entièrement d'accord avec le gouvernement pour dire que les résultats du scrutin ont « indiqué clairement que la très grande majorité de la ville libre souhaitait le rattachement de celle-ci à l'Union indienne », et ceci même compte tenu de certaines manœuvres et pressions d'autant plus méprisables qu'elles étaient inutiles.

Je n'ai pas à vous faire l'historique des différents actes internationaux qui ont précédé ce référendum, depuis la déclaration franco-indienne qui posait le principe d'un règlement amical du problème, compte tenu « à la fois des aspirations et des intérêts de la population en cause, les liens historiques et culturels qui les unissent à la France et de l'évolution de l'Inde », l'échange de lettres du 29 juin 1948 où, sur l'invitation du Pandit Nehru, le gouvernement français acceptait le principe d'un référendum dans nos établissements. Ajoutons encore que, dans un cas comme celui de Chandernagor, ce référendum était imposé par le deuxième alinéa de l'article 27 de la Constitution. « Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées... ». Ce principe est d'ailleurs une application de la Charte des Nations Unies⁴.

Le référendum acquis dans ces conditions, le gouvernement français, comme le gouvernement indien, se devaient d'en tirer les conséquences. Ce fut l'objet de la déclaration conjointe du 11 juillet 1949 :

« Le gouvernement français est prêt, en particulier, à régler avec le gouvernement indien par voie de négociation tous les problèmes qui découlent, pour les deux gouvernements, de la récente consultation populaire. Ces négociations devront, conformément aux dispositions constitutionnelles, recevoir la sanction du parlement français.

« De son côté, le gouvernement de l'Inde est soucieux, pour ce qui a trait à l'avenir, de tenir compte des aspirations des habitants du Chandernagor.

« Pendant le délai qui s'écoulera jusqu'à ce que le régime nouveau ait remplacé le régime présent, il est indispensable que l'administration actuelle continue à fonctionner sans entraves et que l'ordre soit maintenu.

« Soucieux de cette nécessité, le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union indienne font confiance à la population de Chandernagor et entendent qu'aucune manifestation d'où qu'elle vienne ne trouble la période transitoire pendant laquelle ils étudieront en commun et rendront effectives les conséquences de la consultation du 19 juin. »

La rédaction d'un projet de traité de cession fut immédiatement entreprise.

D'autre part, dès le 15 août, le ministère de la France d'outre-mer décidait qu'une partie des pouvoirs de l'administrateur français, dépourvu en fait d'autorité réelle depuis le 19 juin, serait transférée au conseil d'administration de la ville libre. En même temps, les autorités du Bengale envoyèrent à Chandernagor, avec notre accord, une mission d'information qui examina les problèmes posés par le transfert.

⁴ On trouve là, en effet, une application de l'article premier de la Charte de San Francisco (le seul où soient énoncés des principes) qui en son paragraphe 2 énumère parmi les buts de Nations Unies : « Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le principe du respect de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes... »

Au début de 1950, la situation locale s'aggravant sérieusement, il devint évident qu'il y avait intérêt pour le gouvernement français à ne pas continuer à porter la responsabilité d'événements que l'administration était sans moyen de contrôler. Le 1^{er} mars, l'ambassadeur de l'Inde sollicitait pour son gouvernement l'autorisation d'envoyer un administrateur indien à Chandernagor, en raison du sérieux de la situation au Bengale. Cette demande, examinée en conseil des ministres les 22 mars et 28 avril, fut acceptée par le gouvernement français, étant entendu que notre administrateur serait retiré dès l'arrivée du représentant indien. La date de la passation des pouvoirs fut fixée au 2 mai.

À cette date, la France a retiré son représentant du territoire de la ville libre et mis fin à l'autorité des services français (finances et justice) qui y fonctionnaient encore.

Simultanément le ministère des affaires étrangères en liaison avec le ministère de la France d'outre-mer poursuivit avec l'ambassade de l'Inde la mise au point du texte définitif du traité de cession. Toutefois, l'accord définitif des deux gouvernements ne put être réalisé qu'au mois de janvier dernier. Le traité et le protocole qui y est annexé furent finalement signés à Paris le 2 février 1951.

Principales stipulations du traité.

Passons maintenant à l'examen du traité lui-même, et de son protocole annexe, documents qui, selon le gouvernement « réservent formellement les droits des habitants des habitants de Chandernagor désireux de conserver la nationalité française » et qui « déterminent les conditions de règlement des problèmes financiers posés par la cession et établissent les droits des fonctionnaires et agents ayant servi sur le territoire de Chandernagor ». Dès lors que la cession doit être considérée comme inévitable, ce sont ces divers points qui méritent un examen.

En ce qui concerne, pour les habitants de Chandernagor qui le désirent, la faculté de rester Français, le traité est formel : son article 3 prévoit la possibilité d'opter, dans les six mois, pour la nationalité française, par une déclaration écrite. Cet article règle, en pareille éventualité, le cas des enfants mineurs et celui de la femme mariée. Garantie complémentaire et indispensable, les personnes ayant exercé cette option peuvent à leur gré transférer ou emporter leurs biens (art. 4).

Un deuxième ordre de stipulations concerne le règlement des problèmes financiers : c'est d'abord la cession (art. 5) des biens de l'État et des collectivités publiques à l'État successeur. En compensation celui-ci succède non seulement aux droits mais aux obligations de la France. La complexité des questions financières ne permettait pas de toutes les inclure, ni même de les prévoir, dans un traité. Une instance spéciale et paritaire en décidera au fur et à mesure (art. 2 du protocole). Précisons pourtant que la monnaie émise à Pondichéry sera retirée, ce qui ne peut entraîner que de faibles conséquences, puisque la seule monnaie usuelle dans les établissements est la roupie de l'Union indienne. En fait cet article du protocole annexé (art. 1^{er}) ne concerne que la petite monnaie divisionnaire.

Enfin, le traité se préoccupe du sort des fonctionnaires ayant servi dans les établissements. Tel est l'objet de l'article 3 du protocole annexé : « Le gouvernement de la République de l'Inde prendra à sa charge les fonctionnaires et agents de la ville libre de Chandernagor, et ceux des établissements français dans l'Inde qui pourront se trouver en service à Chandernagor à la date du 2 mai 1950.

« Il est entendu que :

« 1° Les fonctionnaires et agents des établissements français dans l'Inde qui opteront pour la conservation de leur nationalité et choisiront, dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du traité, de servir leur administration d'origine, seront autorisés à le faire et que,

« 2° Les fonctionnaires et agents de la ville libre de Chandernagor et ceux des établissements français dans l'Inde, que le gouvernement de la République de l'Inde ne

désirera pas garder à son service, seront avisés, avec un préavis de trois mois, et dans un délai d'un mois à compter de la date d'entrée en vigueur du traité, qu'il est mis fin à leurs fonctions ; ces fonctionnaires et agents auront droit à une compensation équitable pour la cessation prématurée de leurs services. »

Cette disposition ne concerne qu'un nombre de personnes extrêmement restreint.

Les droits d'une autre catégorie de ressortissants sont également défendus par l'article 10 du traité :

« Le gouvernement de la République de l'Inde prendra les mesures nécessaires pour permettre aux officiers ministériels non fonctionnaires, et aux membres des professions juridiques et libérales exerçant actuellement à Chandernagor de continuer leurs activités sans avoir à acquérir des qualifications supplémentaires ou à obtenir de nouveaux diplômes ou licences ou à remplir d'autres formalités. Les licences seront renouvelées, en cas de besoin, sur demande des intéressés. »

Sans nous appesantir sur les nécessaires dispositions judiciaires (art. 8) indiquons en terminant les dispositions des articles 6 et 9 qui règlent les questions d'ordre historique et culturel. Ces dernières (art. 9) sont spécialement importantes, même si Chandernagor n'est pas, comme Pondichéry, un merveilleux conservatoire de notre style colonial du XVIII^e siècle.

« Le gouvernement de la République de l'Inde prêtera son concours au maintien de l'héritage culturel de la France dans le territoire de la ville libre de Chandernagor conformément au désir de la population dudit territoire et autorisera le maintien ou l'établissement de services culturels par le gouvernement de la République française. »

On nous permettra de souhaiter que les gouvernements de la République de l'Inde et de la République française mettent tout leur soin à l'application de cet article et qu'ils en prennent en considération non seulement la lettre mais l'esprit. Votre commission des relations extérieures a, dans son unanimité, très vivement insisté sur ce point. Ils ne peuvent négliger la fécondité d'une association entre la culture indienne et la culture française, association dont le plus grand pensent indien contemporain, le regretté Shri Arubindo , a été l'expression⁵.

*

**

Voilà, Mesdames et Messieurs, les raisons pour lesquelles votre commission des relations extérieures vous propose de voter purement et simplement un avis favorable sur la ratification du traité de cession du territoire de la ville libre de Chandernagor. Ce minuscule territoire, le seul dont nous ayons à parler, était dans l'Union française une simple survivance historique, les circonstances politiques ne permettaient guère à la France d'y exercer le principal devoir de sa souveraineté, ce traité n'est que l'application d'un référendum dont vous avez approuvé le principe et qu'imposait la Constitution, ses dispositions, enfin, préservent les droits essentiels des habitants de Chandernagor.

Mais aussi microscopique que soit une parcelle de l'Union française, nous ne pouvons pas en enregistrer le détachement sans une certaine mélancolie. Ce détachement était nécessaire, mais nous avons tous appris ce nom de Chandernagor sur les bancs de l'école. Pourtant, ce n'est pas sur cette note que nous terminerons ce rapport. Même entré dans l'Inde, Chandernagor peut encore avoir une valeur et comme une existence française. Valeur culturelle sur laquelle nous venons d'insister. Qui sait si au sein de cet immense continent ce ne sera pas la graine minuscule, la graine de sénevé, d'où sortira le grand arbre d'une expansion culturelle franco-indienne.

⁵ Notons que dans cet esprit, en vertu d'un échange de lettres annexé au protocole, la résidence de Chandernagor deviendra un musée de l'œuvre française aux Indes.

En tous cas ce territoire conserve une autre valeur française : il est un gage de bonne volonté. Désormais, entre la France et l'Inde il peut être un lien. Il sera le signe, et par votre vote vous y contribuerez, d'une compréhension meilleure entre les deux républiques.

C'est dans ces conditions que votre commission des relations extérieures vous propose d'adopter l'avis suivant :

AVIS

L'assemblée de l'Union française émet un avis favorable à l'adoption du projet de loi ci-après :

PROJET DE LOI

Article unique

Le Président de la République est autorisé à ratifier le traité de cession du territoire de la Ville libre de Chandernagor par la France à l'Inde, signé à Paris, le 2 février 1951, et dont le texte est annexé à la présente loi.

Pondichéry, terre française

23/1/1953

« Quoi, conserver les comptoirs de l'Inde ! On est assez fou pour y penser ? »

Le petit sénateur, en prononçant ces mots essaya d'étouffer de rire, d'un rire si possible contagieux.

Personne ne broncha. Pendant quelques instants la conversation en fut suspendue. Dans le Grand salon du Haut-Commissaire, on n'entendait que l'énorme pluie tropicale, grondante comme une cataracte.

Le hasard m'avait réuni à Brazzaville avec ce sénateur, éphémère ministre d'un gouvernement déjà ancien et qui clamait d'autant plus haut son rire qu'il y avait eu moins longtemps droit. Depuis une heure, il nous donnait des leçons de « réalisme politique » (ainsi avait-il baptisé son manque congénital d'imagination créatrice). Comme ils sonnaient curieusement sous l'équateur, tandis que se déchaînait la Tornade, ces propos de bourgeois provincial. La sagesse courte et péremptoire de notre petit sénateur n'en était pas intimidée.

Et puis :

- « Ils ne nous rapportent rien, ces comptoirs... » reprit-il au bout d'un instant.
- « Ils ne nous coûtent rien, en tous cas, hasardai-je.
- « Ils ne nous rapportent rien, reprit-il, sans même avoir entendu mon interruption. Mieux vaudrait pour nous l'adjudication d'un seul barrage.
- « A condition qu'on nous le paie ».

Mais, à quoi bon discuter. Le petit sénateur et moi ne parlions pas le même langage. Pour apprécier l'intérêt national, nous n'avions pas la même unité de mesure.

Tandis qu'il pérorait, je me laissais peu à peu prendre tout entier par le souvenir des comptoirs...

Une France tropicale

Pondichéry : dans une vie très voyageuse peu de terres m'ont à ce point séduit. Je me revois dans le train qui m'y amenait, le train cahotant qui pour franchir les soixante kilomètres entre Madras et Pondichéry prend une nuit. Voyage pénible : mon compartiment sentait si fort ces essences de santal dont les indiens aiment s'enduire que j'asphyxiais. Puis au matin, ce sont les formalités de la douane la plus tracassière du monde. On déballe tout de ma valise sur la banquette poussiéreuse, on malaxe mon coton hydrophile, on traîne des doigts crasseux sur mes livres : petites brimades que l'Union Indienne réserve à qui veut

pénétrer dans nos Comptoirs. Un policier, dont je ne suis pas sûr qu'il sache lire, vient ensuite examiner mon passeport. Enfin, me voici en Union Française.

Évidemment quand on pénètre dans un territoire si exigu qu'on en compte la superficie non en kilomètres, mais en hectares, on a toujours un peu l'impression qu'une trappe se referme sur vous. Et pourtant, quelle joie, au sortir de la grouillante Union Indienne, ces rizières bien alignées, ces maisons propres aux toits de palmes comme argentées, avec leur péristyle, elles paraissent de petits temples agrestes. Mais ces rizières surtout, leur vert aigu mêlé de jaune sur quoi pendent des cocotiers aux troncs incurvés.

Ordre de cette campagne riche et policée, mais plus encore de cette ville. Une porte gare sortie tout droit de nos provinces ; avec sa calme place. Comme il est insolite de rouler en pousse dans une ville si française ? Des rues rectilignes, des places, des jardins étroitement clos, tout évoque notre sens de l'urbanisme et de l'habitat. La ville s'organise, géométrique, autour de la place du gouvernement et de ses parterres de cadras jaunes et rouges. Le Palais du Gouverneur les domine, à quoi répond de façon un peu symbolique la Banque d'Indochine.

Avec ses maisons à balustres de pierres, ses balcons couverts, ses façades coupées de rouge ou de jaune Pondichéry évoque un peu la Nouvelle-Orléans. Mais à la Nouvelle-Orléans les vestiges de la présence française sont monuments historiques et comme objets de musée. Ici un passé intact revit en lui-même : ce passé est du présent. Des façades exactement semblables entre les mêmes jasmins ont vu passer la chaise à porteur de l'avare Madame Duplex. Dans ces jardins aux pelouses de citronnelles, à l'ombre des frangipaniers se reposaient les officiers de Bussy. Elle résonne dans la mémoire, la déclaration des citoyens de Pondichéry à l'Assemblée Constituante en 1790 : « Comme français, nos droits ont, plus d'une fois, été écrits en caractères de sang dans la plaine du Carnatie, et c'est sur les ossements de nos pères et de nos frères, morts pour le soutien de la gloire et l'honneur du nom français, que sont élevés les remparts de Pondichéry ».

Tandis que je parcours la ville les jours suivants, tandis que je m'installe dans une de ces belles demeures, ce caractère français continue de me frapper. La façon même dont on me sollicite pour une légion d'honneur où une place de gardien de temple est française. J'en éprouve presque une irritation...

Et pourtant, l'Inde est là, elle aussi. Un coin de France, Pondichéry, mais d'une France tropicale où les jardins sont si touffus que les allées y creusent des Grottes d'ombre. La ville est rectiligne, mais en rompt constamment l'ordonnance le panache d'un cocotier ou quelque bougainvillée aux tons de flamme. Et puis, au détour d'une rue c'est le Gopoura d'un temple évocateur de ses grands frères de Madoura ou de Tandjore. Un peu plus loin, c'est le bazar et l'espèce de ferveur muette des commerces orientaux. Des voitures étroites, traînées par des vaches aux cornes brûlées de cuivre passent entre les indigènes vêtus de blanc. Les boutiques avec leur « sari »⁶ multicolores, des piles de bijoux d'argent, les pyramides de fleurs qu'on transperce pour les « malé »⁷, évoquent les Rembrandt de la période opulente. Des yeux trop vifs, des gestes furtifs, des frôlements... Toute l'Inde. Même ces beaux palais aux colonnes doriques, des ascètes y abritent leurs congrégations. Ces palais n'appartiennent-ils pas presque tous désormais à l'Ashram de Shri Arumbindo, le dernier grand « Gourou » de l'Inde, mort cette année. Car Pondichéry, petite métropole française au Coromandel est comme le Vatican d'une des sectes les plus vivantes de l'Hindouisme moderne. Jusqu'à ces derniers temps, un des grands penseurs de l'Inde y vivait, entretenant autour de lui une foule assez disparate de disciples, sous la présidence de la Mère, une européenne indianisée. Placez cette mystique dans un climat de sous-préfecture, confrontez le Yogi et l'Administrateur, imaginez un ascète au brûlant visage de *** qu'une

⁶ Longue draperie, très hellénique, des femmes indiennes.

⁷ Colliers de fleurs qu'on offre en signe de bienvenue.

fois par an seulement la foule admire prosternée, mais dont les disciples jouent au tennis chaque soir sous de hautes lampes à arc : toutes ces contradictions sont les Comptoirs Français de l'Inde.

Nous sommes toujours aux Indes

Car ils sont toujours français ces comptoirs, n'en déplaise au petit sénateur, n'en déplaise également à cette revue spécialisée qui parlait naguère de « feu les Établissements français de l'Inde ». Les beaux noms chatoyants nos enfants peuvent encore les apprendre : Pondichéry, Yanaon, Karikal, Mahé. Seul Chandernagor n'est plus français ou, pour parler juridiquement, en passe de ne plus l'être. Dans un plébiscite plus ou moins libre, mais dont le Gouvernement français a bien fait d'accepter le résultat, ce Comptoir s'est donné à l'Union Indienne. Pouvait-il en être autrement ? Imaginez que Neuilly soit une enclave britannique en terre française. Ainsi Chandernagor, qu'en 1925 un Gouverneur de l'Inde Française appelait déjà « une ville oubliée », simple faubourg de l'énorme Calcutta. Voilà longtemps qu'à son Conseil Municipal on ne parlait plus qu'anglais. Que survienne un incident, la police de l'Union Indienne nous tenait à sa merci.

Les Anglais sont partis, mais nous sommes toujours aux Indes, vengeance posthume de Dupleix. Notre présence contrarie le Pandit Nehru, mais elle irrite encore plus que lui certains britanniques. Présence menacée toutefois. À Pondichéry, on se sent un peu comme dans un radeau sur la mer, - une mer parfois déchaînée. Qu'on se souvienne des incidents de Mahé, en Octobre 1948, où des ressortissants Indiens troublèrent des opérations électorales et « kidnappèrent » l'administrateur et sa famille.

Depuis lors, une sorte de petite guerre continue. Les formes varient : du 1er Avril 1949 à Octobre 1950, ce fut l'institution d'un blocus chaque jour plus étroit. Ce fut également la dénonciation unilatérale de Conventions fiscales conclues en 1815 et 1817 : ainsi l'Union Indienne déséquilibre-t-elle brusquement l'équilibre financier des comptoirs. Petite guerre aux proportions d'un conflit dont on doit voir les limites. Notons qu'il ne s'agit aucunement d'un conflit « colonial », ce non seulement pour rassurer les professionnels de la beauté d'âme – et particulièrement M. Claude Bourdet – mais parce que c'est un fait. Les Comptoirs n'ont jamais été une colonie, en ce sens qu'ils n'ont jamais subi aucune forme de Pacte Colonial, non plus que l'implantation de colons. On compterait sur les doigts d'une seule main les vieilles familles créoles, toutes dans le commerce. Ils n'ont jamais été une colonie également, dans ce sens qu'ils ont toujours joui d'une représentation parlementaire. Mais surtout les Établissements sont pratiquement indépendants. Depuis le 12 Août 1947, ils bénéficient d'un Gouvernement autonome dont le Commissaire de la République (nous n'avons plus de Gouverneur) n'est que président. Ce Gouvernement est désigné par l'Assemblée représentative. Les Établissements forment donc – moins le titre – une sorte d'État associé, politiquement aussi indépendant que le Laos ou le Cambodge. Aussi le point n'est pas de savoir s'ils s'émanciperont de la tutelle française – c'est chose faite dans le cadre de l'Union Française⁸, - mais s'ils seront ou non absorbés par l'Union Indienne.

Par un accord conclu le 29 Juin 1948, France et Union Indienne ont convenu que ce point serait tranché par un référendum. En même temps, comme gage de bonne volonté, la France abandonnait les Loges⁹. Malheureusement l'Union Indienne s'est dérobée à l'application de cet accord, déclarant froidement qu'elle ne se soumettrait pas au référendum s'il lui était contraire.

⁸ Et même fait, juridiquement plus curieux, dans le cadre de la République Française. Et on dira que le titre VIII de la Constitution est trop géométrique !

⁹ Minuscules enclaves disséminées parfois en plein milieu du territoire indien : Surate, Mazulipatam, Caltent, Carsimbazar, Balassore, Dacca et Patna. Que cette énumération ne trouble personne. Ces territoires à eux tous ne représentaient que quelques hectares.

Répugnance au référendum

Cette procédure du référendum présente d'ailleurs un inconvénient. Elle est profondément impopulaire. Au cours de notre séjour, nous avons entendu émettre bien des opinions contradictoires : presque tous nos interlocuteurs ont condamné le système du référendum. Il contrarie par sa netteté le tempérament indien. Comme me le disait un des ministres des Comptoirs – le plus influent paraît-il : « Nous autres, nous n'aimons pas une procédure où on doit répondre par oui ou par non. Nous pensons que dans le non entre toujours beaucoup de oui et dans le oui beaucoup de non ». Comme je me rappelle cette conversation ! Nous étions déjà assis sur ma terrasse. Des colliers de jasmin qu'on m'avait offerts lors d'une récente visite et que j'avais posés sur ma table embaumaient. Dans l'ombre j'apercevais des formes humaines allant et venant : les gardes du corps que mon hôte entretenait comme font là-bas tous les hommes politiques. Dans le sub continent indien, quelle que soit la souveraineté, les régions ont tendance à tourner à la dictature, mais à une dictature tempérée par l'assassinat. En écoutant cet homme, à la fois très européen et très indien, je comprenais combien est imparfaite la procédure prévue. Ici tout est trop subtil pour s'enfermer dans une formule de vote : certes mieux vaudrait un compromis. Volontiers, dans les Comptoirs, on s'en remet au temps pour fournir ce compromis : on s'installe dans une instabilité qui a ses profits. Elle permet certains commerces fructueux ; elle assure une indépendance dont se soucient les politiciens locaux.

De cette répugnance au référendum certains concluent rapidement avec notre petit sénateur que nous n'avons qu'à abandonner les comptoirs. Une telle conclusion ne traduit à aucun degré l'attitude des populations locales désireuses d'un compromis qui leur permette d'épanouir la double personnalité politique que deux siècles d'occupation française leur ont donnée. On se sent français, on se sent indien, on ne veut pas choisir. Comment ne pas le comprendre ? Je me rappelle un après-midi passé au Lycée. Sur la cour merveilleusement odorante j'entendais de jeune dravidiens scander avec un léger excès de rythme une tragédie de Racine. Dans la fraîche pénombre de la classe leurs yeux brillaient avec la même mobilité fuyante que des reflets de soleil à travers des feuilles. Aux murs se faisaient vis-à-vis le Mahatma Gandhi et le Président Auriol : double symbole.

Nous sommes liés par des devoirs

Sans doute notre départ ne trahirait-il pas de très graves intérêts français. Nos liens avec ces pays ne sont guère que cultureux. Rendons ce point au petit sénateur que nos Comptoirs n'ont pas d'intérêt économique. Rendons lui cet autre point que, dans la métropole, les partisans de notre maintien invoquent souvent de mauvais argument. Ainsi dit-on que dans ce monde où tout est solidaire, la perte des Établissements risquerait d'ébranler tout l'édifice de l'Union Française. Cette affirmation est l'envers fallacieux d'une vérité. Le maintien des Établissements dans le sein de l'Union Française quatre ans après que les Anglais ont quitté les Indes signifie la force de l'Union Française. Mais à l'inverse notre départ ne provoquerait pas un ébranlement très profond, tant l'Union Française a subi des coups plus rudes. Méfions-nous des solidarités artificielles dont on prend prétexte parfois pour ne rien faire : L'Union Française est une réalité si complexe qu'on ne doit jamais tirer argument d'une de ses parties à l'autre. Ne rééditons pas l'erreur de ce président du Conseil qui perdit une des meilleures occasions de régler le problème indochinois « pour ne pas créer un précédent en Algérie ».

Plaçons-nous plutôt du point de vue de la présence française en Asie et de notre influence culturelle aux Indes. Certains amis du petit sénateur disent avec cet aplomb que confère l'ignorance : « Si nous abandonnions les Comptoirs, nous prendrions immédiatement une influence considérable aux Indes. Déjà on parle de nous demander tel ou tel professeur. » Remarquons d'abord que l'influence culturelle française ne fait que

diminuer dans les régions où s'est effacée notre influence politique directe. Le Moyen-Orient n'en témoigne que trop. L'anglais présente des caractères de facilité et d'utilité qui rend la lutte inégale. Mais aux Indes, sans les Comptoirs, on ignorerait même qu'existe une France. Pendant un siècle, les anglais ont lutté pour qu'on ne sache rien de notre pays : ils ont obtenu un résultat. Aux yeux de la moyenne des indiens cultivés nous passons pour une sorte de province de l'Angleterre. On a été fort surpris (je ne suis pas sûr qu'on m'aie cru) quand j'ai affirmé qu'à Paris les journaux n'étaient pas imprimés en anglais mais en français tant on est persuadé que notre langue n'est qu'un dialecte. Une seule chose permet qu'on ne nous ignore pas complètement : notre présence au flanc du subcontinent. M. Nehru, en un jour faste, a dit que les Comptoirs étaient pour l'Inde une fenêtre ouverte sur la France. Ne nous y trompons pas : c'est la seule.

Tout départ sans contrepartie précise serait la disparition de l'influence française. Et puis, que deviendraient-ils ces Beaux Comptoirs de Pondichéry et de Karikal ? Pendant mon séjour dans cette dernière ville, des amis m'ont amené à Trinquebar, localité qui fut naguère une ville danoise prospère. Qu'ont gagné les Indiens à y exercer leur souveraineté ? La ville est morte. Les lianes envahissent ses palais délités, comme elles submergeraient Pondichéry. Les rues ne sont plus que des cloaques, et le grand fort de brique rose veille dérisoire sur les spectres de dix-huit églises écroulées. Dans cette ville en ruine, seul paraît vivant le cimetière avec ses robustes sculptures de granit émergeant d'un étang de graminées mauves contigüe au cimetière et au vieux fort une seule maison reste debout où des religieuses françaises élèvent de petites orphelines. La dernière vie de Trinquebar est quand même une vie étrangère.

Ainsi serait Pondichéry si nous partions, ainsi serait Karikal. Elle est si belle aussi cette ville de Karikal : ses maisons semées comme un archipel dans un océan végétal. J'évoque sa Résidence construite au second Empire, mais dans le style de notre XVIII^e colonial. De longues galeries l'entourent, d'où l'on domine un étang aux nénuphars rouges. Karikal est une cité de l'eau. Tandis que la cerne la mer de Cormandel, plus triste encore qu'à Pondichéry, c'est entre les rizières tout un appareil de canaux et d'étangs. De vanne en vanne s'élève un murmure de ruissellement. Il se mêle au chant des palmes entrefroissées. Dans la touffeur tropicale, sous ces frondaisons presque muettes d'oiseaux, ce murmure et ce chant entretiennent une illusion de fraîcheur.

C'est sous ces galeries qu'est venu me voir un jour le Ghasi des Musulmans de Karikal. Ce digne vieillard représente une communauté de dix mille adeptes. Son plus jeune fils l'accompagnait comme interprète, garçon de vingt ans à qui son turban velours violet donnait une allure de roi sage.

Le colonialisme de l'Inde menace ces musulmans. Il les persécuterait si nous quittions les Établissements. Son flot bat de partout le petit îlot de Karikal. Nous vivons dans une époque de confusion. Les pays peuvent opprimer comme ils veulent leurs minorités ethniques ou religieuses, pourvu qu'ils ne soient pas séparés d'elle par un bras de mer. Les colonialismes internes, de la question noire américaine à la disparition complète de républiques allogènes en URSS n'intéressent pas l'ONU. L'Inde peut même s'y porter champion de l'anticolonialisme, elle qui a dispersé la communauté Sikh et massacré bon nombre de musulmans. Bien plus, sa structure en castes superposées, stratification d'invasions successives est en soi un colonialisme. Mais à l'ONU les voix doucereuses ou accusatrices de M. Jha ou de Madame Pandit accusent...

Et « cela prend »... « cela prend » même parmi les musulmans de chez nous. Son anticolonialisme vaut à l'Inde des sympathies qui font douter de la solidarité islamique. Disons seulement à ces musulmans de chez nous qu'en Union Indienne des communautés de leurs pères rêvent de s'agréger à notre terre « coloniale » de Karikal. « Cela prend » aussi parmi nos propres anticolonialistes. M. Nehru qui préside le Gouvernement le plus

réactionnaire du monde tient le langage qui convient aux belles âmes de chez nous. Son passé d'agitateur, ses antécédents socialistes, son agnosticisme, lui valent une audience dans beaucoup de nos milieux politiques malgré l'impuissance indienne à réaliser sa réforme agraire et malgré la dictature obscurantiste de la caste brahmanique.

Les musulmans de Karikal ne seraient pas les seuls victimes d'un départ inconditionné des français. Les hors-castes deviendraient ce qu'ils sont en Union Indienne alors que dans les Établissements ils jouissent d'une pareille égalité. Le chef des Haridjans, nom pudique que depuis Gandhi on donne aux parias, est même le ministre le plus influent des Comptoirs. Pensons aussi au sort des métis. Ils sont cinquante mille, le dixième de la population. Ils connaîtraient le même sort tragique que les anglo-indiens.

Si bien que nous sommes liés aux Établissements de l'Inde plus par des devoirs que par des intérêts. Devoirs envers ces déshérités, devoirs envers toute la population que nous parvenons à nourrir et que submergerait la famine endémique de l'Inde, devoirs envers notre propre expansion culturelle. Et c'est ici que l'idée de référendum prenait quand même sa grande valeur, car seul un référendum aurait pu nous délier de tous ces devoirs. Nous avons dit les défauts du référendum.

Pour un monstre juridique

Surtout, pour cette Terre française et indienne tout à la fois, ne peut-on trouver un régime juridique qui tout à la fois apaise les susceptibilités de l'Inde et défende ce que nous devons défendre ? On ne peut croire que M. Nehru, qui s'il ne se situe pas sur l'échiquier politique là où on le place généralement n'en est pas moins un grand esprit, ne comprenne pas le caractère si particulier de ces établissements. Situation exceptionnelle qui exige peut-être un monstre juridique, quelque chose comme une double appartenance ? C'est possible. Mais bien des solutions peuvent être envisagées. N'en déplaise au petit sénateur, seul l'abandon n'en est pas une.

Et pourtant, pendant que je pensais aussi aux Établissements de l'Inde, il pérerait toujours le petit sénateur. Dehors, la tornade avait surgi dans toute sa plénitude. Comme on avait coupé l'électricité le salon du Haut-Commissaire n'était plus éclairé que par des bougies vacillantes : Nous n'en voyions que mieux l'énorme déchaînement de l'orage, l'éclat métallique des éclairs répercuté dans les trombes d'eau, la nappe liquide qui enserrait les palmiers soudain figés dans son réseau et les flamboyants morsanés dont les fleurs partaient à la dérive.

Point n'en était troublé le petit sénateur : il pérerait.

Agonie et mort des Établissements Français dans l'Inde

Marchés Tropicaux 31/3/1956

Au cinéma, pendant la première semaine de novembre 1954, les actualités défilent sur l'écran : traditionnelles inaugurations, reportages au cimetières parisiens, modèles de haute couture, et puis une brève image, le drapeau français qu'on abaisse à Pondichéry. Mais déjà apparaît un concours de saut en hauteur. La salle a vu tomber le drapeau français sans réagir. Ce n'était qu'une image parmi les autres : trois siècles d'histoire abolis dans l'indifférence.

Sans doute la perte des Établissements dans l'Inde succédait à Dien Bien Phu, à la paix de Genève, au nouveau régime de la Tunisie : des événements plus graves attiraient notre attention. Quatre petits comptoirs, à eux quatre à peine grands comme le département de la Seine ! Ils n'avaient guère pour nous que valeur sentimentale. L'ultime survivance de l'empire de Dupleix, tout ce que l'Angleterre nous en avait laissé en 1761,

1783 et 1814 : pour nous, quelque chose comme un bijou de famille. Mais, à ce seul titre, pareille indifférence était déjà un scandale.

Une inqualifiable pression

Les conditions aussi dans lesquelles nous avons dû abandonner ces établissements auraient mérité de la part d'un public français une autre réaction. La transmission *de facto* à l'autorité indienne de l'administration des Établissements français dans l'Inde, matérialisée par le retrait de notre drapeau, représentait l'ultime étape d'un coup de force international ; nous céditions à la pression matérielle de l'Union indienne, exercée depuis sept ans au mépris du droit. Cette pression, il me suffira d'en relater quelques faits pour montrer et son caractère et son immoralité. Pour ne pas me livrer à une fastidieuse répétition, je me bornerai à des événements de 1954. Comme nous le verrons, ils n'étaient guère que la répétition de ceux qui se déroulaient depuis des années dans ces petites villes que nous devions ravitailler par mer, l'Inde ayant fermé ses frontières. Les habitants de Yanaon et de Mahé étaient, d'ailleurs, par suite de ce blocus, privés depuis 1953 de certaines denrées essentielles. Au 1^{er} janvier 1954, l'Union indienne bloque les colis postaux à destination des Établissements : plus de huit mille colis restent en souffrance entre Madras et Bombay. Ce n'est qu'une première mesure. Le 2 janvier, cette puissance met fin aux fournitures d'énergie électrique qu'elle nous dispensait par sa centrale hydro-électrique de Mettur. Comme elle avait interdit d'établir des lignes entre Pondichéry et les communes françaises enclavées, elle prive purement et simplement ces communes de courant. Or celles-ci l'utilisent pour l'irrigation des rizières, seule ressource des habitants. Autant dire que cette coupure, intervenant en pleine période culturale, condamne la population à mourir de faim. À Nettapacom et à Mannadipeth, les récoltes pourrissent sur pied.

L'Inde n'arrête pas là ses pressions. Au mois de janvier, également, elle cesse toute fourniture en hydrocarbure, amenant l'arrêt de la centrale thermique de Pondichéry. En même temps, le passage de produits alimentaires est pratiquement stoppé. Les quatre établissements sont autant de villes assiégées où la population est réduite à la dernière misère.

Tel est le genre d'arguments dont a usé l'Union indienne. Ces exactions étaient d'autant plus immorales qu'elles s'exerçaient sur un petit État pratiquement libre. Dès la II^e République, des institutions démocratiques avaient été introduites dans l'Inde française. Français et autochtones, exerçant des prérogatives égales, élisaient un député, un sénateur, un conseil général et des conseils locaux. La IV^e République allait encore accentuer ce mouvement en donnant aux Établissements tous les caractères d'un État associé, moins l'appellation. On voulait en effet éviter de compromettre cette appellation étant donné l'exiguïté des comptoirs et la précarité de leur situation. L'Inde française demeurait représentée dans les institutions métropolitaines (Parlement et Assemblée de l'Union française), mais elle était dotée d'un véritable gouvernement composé de ministres élus par une assemblée représentative. Le commissaire de la République (le représentant du pouvoir central ne portant plus le titre de gouverneur) présidait ce gouvernement sans que sa voix soit même prépondérante.

Une population francisée

D'autre part, la population ne souhaitait aucunement le rattachement à l'Union indienne¹⁰. Celle-ci a violé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les pressions matérielles dont elle a usé suffisent à le prouver, comme le fait qu'elle n'a pu organiser une

¹⁰ On doit préciser que les Établissements français dans l'Inde n'ont jamais fait l'objet d'aucune colonisation, au sens propre du terme. Les seuls les Européens, presque toujours métissés, y étaient commerçants.

insurrection dans un pays où, pour faire front à 350 000 habitants, nous ne disposions, pour toute force armée que de 150 gendarmes et de trois ou quatre cents cipayes. Dans toutes les couches de la population, le sentiment français était profond. En France, quand on l'affirme, on provoque une certaine surprise. Ne connaît-on pas ce message des habitants de Pondichéry à l'Assemblée nationale constituante en 1790 ?

« Comme Français, nos droits ont plus d'une fois été écrits en caractères de sang, dans les plaines du Carnatic, et c'est sur les ossements de nos pères et de nos frères morts pour le soutien de la gloire et l'honneur du nom français que sont élevés les remparts de Pondichéry. »

Comment ne pas citer encore ce passage de Pierre Loti, dans *« Propos d'exil »* (p. 130), parlant des gens de Mahé :

« Ils disent bonjour en français, comme les paysans de chez nous, ayant l'air fier d'être restés des nôtres ; on voit qu'ils ont envie de s'arrêter et de causer ; ceux qui savent un peu notre langue sourient et engagent la conversation – sur la guerre, sur les affaires de Chine, disant nos matelots, nos soldats... C'est inattendu et étrange. Oui, on est bien en France ici. Alors, je me rappelle, une fois, au tribunal de Saïgon, un de ces Indiens accusé de je ne sais quel méfait, répondant à un magistrat corse qui le traitait de sauvage : Nous étions français deux cents ans avant vous... »

A ce sentiment français, si profond, d'autres éléments moins nobles apportaient leur adjuvant : fructueuse contrebande, certitude que la France ne laisserait jamais sévir les endémiques famines de l'Union indienne. Mais, après tout, ne pas vouloir mourir de faim, est-ce manquer de noblesse ?

En outre la population des comptoirs est assez largement métissée. L'orthodoxie hindoue y a subi bien des entorses. Dans l'Inde, les hors-castes sont à peu près les deux tiers de la population. Dans les comptoirs, la proportion est encore beaucoup plus forte. On sait la position des parias dans l'Union indienne de M. Nehru. On comprend que cette situation ait effrayé la population de nos Établissements, comme pouvaient, pour des raisons voisines, être effrayés les dix mille musulmans de Karikal.

À ces affirmations, une nuance doit être apportée : ce sentiment français n'était pas exclusif d'un très naturel sentiment indien. Le peuple de Pondichéry ou de Karikal se savait Tamoul. Il en avait le caractère et les aspirations. À Pondichéry, le commissaire de la République devait régler ses audiences d'après des jours fastes et néfastes portés au calendrier administratif des Établissements. Dans les écoles, le portrait de Gandhi voisinait avec celui du président Auriol ou du président Coty. Jamais le mot de « double appartenance » n'a mieux exprimé une situation. C'est pourquoi les seules solutions valables eussent été soit une double nationalité, soit un condominium, comme à plusieurs reprises l'idée en avait été lancée par M. Maurice Schumann

« Petit état libre », disions-nous des Établissements français dans l'Inde. M. Nehru a déclaré que leur présence était « intolérable » pour l'Union indienne. Il les a présentés comme une menace et le Parti du Congrès a embouché cette trompette. On aurait envie de demander aux dirigeants indiens d'être sérieux. C'est exactement comme si la France trouvait « intolérables » et « menaçantes », la Principauté de Monaco et la République d'Andorre, et comme si l'Italie mobilisait contre la République de Saint-Marin. Si on suit sur leur terrain les dirigeants indiens, plus un seul petit État n'a droit à l'existence.

La géographie et les vieux traités sont contre nous

Hélas, la valeur morale de la thèse française ne rendait pas les Établissements plus faciles à défendre sur le plan matériel. Remarquons simplement que les dirigeants indiens, friands de spiritualités, se sont compostés comme de purs matérialistes.

On oppose souvent à l'attitude française – qui fut toujours de conciliation pour aboutir à l'abandon – l'intransigeance portugaise. Ce faisant, on compare ce qui n'est pas comparable. Contre nous ont conspiré des servitudes géographiques et historiques que, pour son bonheur, le Portugal n'a pas à subir. Goa, son territoire, est d'un seul tenant. Il dispose d'une aire géographique suffisante. Le Portugal peut l'armer. La situation des Établissements était exactement inverse. Le traité de 1783 nous a laissé 50 800 ha répartis en cinq territoires principaux (Pondichéry, Karikal, Yanaon, Chandernagore et Mahé) et quelques minuscules « loges » (Surate, Mazulipatam, Calicut, Cassimbazar, Balassore, Dacca et Batna). Bien plus, Mahé était divisé en deux et Pondichéry entouré d'une véritable constellation d'enclaves cernées de toutes part par l'Union indienne : autant de gages entre ses mains.

À ces servitudes géographiques se superposaient des servitudes historiques. Comme M. le Président Boisdon l'a dit à la tribune de l'Assemblée de l'Union française le 14 décembre 1954 :

« Lorsqu'en 1814 les Anglais nous ont restitué nos « comptoirs » dans l'Inde, nos bons amis ont pris leurs précautions. Ils ont conservé l'hinterland de quatre territoires. À Pondichéry, ils l'ont découpé en morceaux. Ils nous ont imposé des clauses militaires extraordinaires. Nous avons droit à cent hommes à Pondichéry, cent à Chandernagore, trente à Mahé, trente à Karikal, rien à Yanaon. Encore ces hommes ne devaient-ils pas être français... D'autre part, l'histoire aggrava cette situation. Chandernagore, chacun le sait, devint un faubourg de Calcutta traversé par la route reliant Calcutta à Karachi. Les policiers anglais usaient d'une plaisanterie pleine d'humour britannique, d'un humour discutable, pour caractériser notre situation. Dans cette colonie française, disaient-ils, on ne peut pas mettre une vache en travers sans que, soit la tête, soit la queue passe en territoire britannique. Cette possession, conclut M. Boisdon, n'était évidemment pas facile à conserver. »

D'autant moins facile à conserver que l'opinion métropolitaine ne montrait qu'une absolue indifférence. La France tout entière a réédité le geste de Louis XVI anéantissant les victoires du Bailli de Suffren par l'incompréhensible traité de Versailles (1783). Qui plus est, nous n'avons guère été mus que par le souci de ne causer aux Indiens aucune peine, même légère. Le pandit Nehru, socialiste avec les marxistes, spiritualiste avec les chrétiens recueillit toujours une curieuse popularité chez nous, au bénéfice d'une amitié avec Gandhi dont pourtant, comme M. Lanza del Vasto le montre si bien dans *Vinoba ou Le Nouveau Pèlerinage*, il a toujours renié les principes. On comptait sur sa bienveillance, sur son amitié, oublieux de l'attitude haineuse montrée en toute occasion par ses représentants à l'ONU. De cette bienveillance et de cette amitié, on a vu l'œuvre.

Après le départ des Anglais

Toutes ces raisons expliquent comme devait se terminer l'aventure commencée pour la France quand, le 15 août 1947, l'Angleterre évacua l'Inde. Ce jour même, la revendication était ouverte pour nos comptoirs, avec une virulence accrue, par les agents britanniques qui ne pouvaient supporter que la France demeure, même de façon quasi symbolique, quand Albion avait dû plier ses bagages. La France eut immédiatement le seul geste qui lui fut permis. Le 23 août 1947, une déclaration franco-indienne posait le principe d'un règlement amical du problème, compte tenu « à la fois des aspirations et des intérêts de la population en cause, des liens historiques et culturels qui les unissent à la France et de l'évolution de l'Inde . » Un an après, et sur la suggestion du pandit Nehru, le principe était adopté d'un référendum dans l'Inde française (échange de lettres du 29 juin 1948). En même temps, en gage de bonne volonté, la France faisait abandon de ses droits historiques sur les Loges. Acte de bonne volonté inévitable, car ces minuscules enclaves en pleine terre indienne étaient indéfendables et ne présentaient nul intérêt. Elles n'étaient vraiment

qu'une survivance et notre souveraineté n'y avait plus guère qu'un caractère théorique. L'échange de lettres dont nous venons de parler précisait que le référendum, dont les résultats vaudraient pour chacun des comptoirs, serait fixé pour Chandernagore par l'assemblée municipale de la ville libre, pour les quatre Établissements du sud par leurs conseils municipaux groupés en une assemblée unique. Les dates qui furent choisies alors étaient pour Chandernagore le 19 juin 1949, pour les Comptoirs du sud le 11 décembre 1949.

Pourtant une si grande bonne volonté française n'avait guère été encouragée par l'Union indienne. C'est ainsi que, pour embarrasser nos Établissements, Delhi avait dénoncé, le 30 mars 1948, l'union douanière établie le 28 janvier 1941 entre les Établissements et l'Inde. Première étape du blocus économique qui devait, avec quelques interruptions, être exercé jusqu'au 1^{er} novembre 1954.

L'affaire de Chandernagor

Le référendum prévu pour Chandernagor eut bien lieu le 19 juin 1949. En ce qui concerne cette ville, l'Union indienne était sûr de la gagner. La situation de Chandernagore était, en effet, fort différente de celles des autres Établissements. Et si les abstentionnistes furent nombreux (4 586), si des pressions inadmissibles ont contribué à ce que l'Inde obtienne 7 473 voix contre 114 à l'Union française, du moins le résultat répondait-il au vœu général de la population. On ne doit pas oublier le caractère anormal de Chandernagor, enclos de toute part par l'Union indienne. Ce n'était, avec ses 27 000 habitants, qu'un faubourg de Calcutta : 940 ha (la superficie du Bois de Boulogne) sur une boucle de l'Hoogly. Personne n'y parlait français et même les délibérations du conseil municipal avaient lieu en anglais.

Les gouvernements français et indiens tirèrent les conséquences de ce référendum par une déclaration conjointe du 11 juillet 1949 et, finalement, un traité portant cession de Chandernagor fut signé à Paris le 2 février 1951.

Chantages indiens pour les autres villes

Pour Chandernagor, indéniablement pro-indien, l'affaire s'était réglée sans difficulté majeure. Il ne devait pas en être de même pour les autres Établissements et c'est ainsi que le référendum décidé (à la demande de l'Inde répétons-le) pour le 11 décembre 1949, n'eut jamais lieu.

L'Inde en effet, dès ce moment, entreprit d'exercer un véritable chantage pour obtenir l'abandon pur et simple des autres villes, de crainte sans doute d'un référendum ou peu convaincant ou négatif, sans tenir compte du fait que la Constitution française ne permettrait pas un tel abandon. Certains de ses arguments eussent été plus convaincants si elle n'avait pas accepté le principe de référendum pour Chandernagor, où elle était sûre de gagner. C'est ainsi qu'elle fit valoir un argument psychologique d'une vérité certaine : le référendum, procédure occidentale, ne peut être transplanté sous les tropiques. Les indiens n'aiment pas répondre catégoriquement par oui et par non. Un de leurs proverbes dit même qu'il y a toujours du « non » dans le « oui » et du « oui » dans le « non ». Il est certain que des négociations directes vers une espèce de « voie moyenne » eussent été préférables. Cette « voie moyenne » répondait, nous l'avons indiqué, au vœu des populations qui aspiraient, prises entre deux patriotismes simultanés, à un système de double appartenance. Notre cartésianisme juridique nous a peut-être empêché de nous aventurer assez avant dans cette voie, comme les pressions, conjointes autant que contradictoires, de nos partis de « gauche » pour qui le maintien de notre drapeau en Coromandel et en Malabar était une sorte de non-sens scandaleux, et de nos partis « de droite » dont le clairvoyance était

annihilée par un nationalisme archaïque et déroulédien. Mais surtout l'Union indienne n'a pas voulu d'autre issue que l'abandon.

Quoi qu'il en soit, à peine le référendum fixé au 11 décembre 1949, l'Inde fit tout pour en empêcher la réalisation. Elle multiplia sans cesse les difficultés et à peine en avions-nous aplani une par une concession, qu'elle en soulevait une autre. Sa première offensive eut lieu au sujet des observateurs neutres qui devaient contrôler le scrutin. Une liste de douze noms avait été établie par les soins de M. Guerrero, vice-président de la Cour internationale de justice. Il était entendu que, sur ces douze noms, l'Inde en retiendrait huit sur lesquels elle donnerait son accord. Ainsi fut-il fait, mais aussitôt le gouvernement indien demanda que quatre « Asiatiques » fussent ajoutés à la liste. Un compromis intervint quand même. Sur ces quatre, deux furent proposés par l'Inde et deux par la France.

Malheureusement ces observateurs ne vinrent jamais.

En effet, l'Inde soulevait aussitôt un autre problème : celui de la réunion des listes électorales, sur quoi se greffaient des exigences étonnantes : amnistie pour les condamnés prétendus « politiques » de Mahé, interdiction à tout fonctionnaire des Établissements de participer à la « campagne électorale », détermination enfin du quorum nécessaire pour valider le référendum.

Autant de pourparlers interminables sur lesquels il serait fastidieux d'insister. Soulignons seulement, avec un des meilleurs historiens de cette affaire, M. Lambezat, que la France est allée très loin dans la voie des concessions et qu'il n'a pas dépendu d'elle que le référendum eût lieu.

Entre temps, les Établissements étaient soumis à une véritable guerre des nerfs. Déjà, en octobre 1948, à Mahé, un grave incident s'était produit et l'administrateur français et sa famille avaient été purement et simplement « kidnappés » par les Indiens. Nous avons déjà parlé du blocus. La France, au prix d'un gros effort, ayant d'une part réussi à ravitailler Pondichéry et Karikal par la mer, d'autre part « le rétablissement des ports francs de Pondichéry et de Karikal ayant permis, à certains, des trafics particulièrement fructueux », en 1950 l'étreinte fut desserrée. Mais parallèlement, en octobre 1950, le gouvernement indien dénonçait, par « un acte unilatéral et juridiquement peu défendable », les vieilles conventions de 1815 et 1817 relatives à la gabelle : le résultat pratique en était la suppression pour les Établissements d'une ressource fixe de près de 500 000 roupies (à 73,50 F). La chose fut annoncée au moment où l'assemblée représentative venait d'établir (non sans peine) le budget de 1951.

L'année 1954

Nous n'insisterons pas non plus sur les détails ultérieurs pour en venir à l'année 1954, qui devait voir la mort de l'Inde française. Nous avons déjà vu dans quel climat elle avait commencé et quel était le redoublement de la guerre des nerfs – redoublement tel que les Établissements étaient au bord de la famine.

Cette situation ne pouvait que troubler la stabilité intérieure des comptoirs. D'autre part, elle aurait dû être suivie de très près par le ministère de la France d'outre-mer. Or, les premiers mois de 1954 paraissent marqués du côté français par une certaine incohérence.

Tandis que le commissaire de la République, M. Ménard, est appelé en France, sans doute pour informer le gouvernement et trouver une solution désormais urgente, les intrigues se multiplient à Pondichéry. Le député, M. Goubert, qui avait été élu à une énorme majorité sur un programme de résistance aux prétentions indiennes, entre en conflit avec l'administration. Le personnage était d'ailleurs inquiétant. Doué d'un don d'intrigue très poussé, il avait exactement le physique de Pierre Laval. Je garde un souvenir très précis d'entretiens que mon collègue M. Schock et moi-même eûmes avec lui à Pondichéry, à l'automne 1949. Sa capacité politique était frappante, mais sa volonté dictatoriale non moins

sensible. Son intégrité ne paraissait pas non plus au-dessus de tout soupçon. Par contre, son influence personnelle était énorme. Toujours est-il que M. Goubert ayant été, au début de 1954, compromis dans une affaire de fraude lors d'adjudication de licences de débits de boisson, certains de ses principaux supporters furent arrêtés. Du coup, M. Goubert signe un manifeste, le 18 mars 1954, réclamant le rattachement immédiat et sans référendum des Établissements à l'Union indienne. Puis, le 24 mars, il gagne l'Inde.

La confusion politique résultant de la volte-face du député pousse le gouvernement de l'Inde à accentuer ses pressions. La frontière est entièrement fermée au pétrole comme aux produits vivriers. La circulation est rendue impossible entre Pondichéry et les communes enclavées, et les ressortissants français qui obtiennent des laissez-passer sont molestés. Le train qui relie Pondichéry à Madras est mis hors d'état de fonctionner régulièrement. Bref, le blocus total des Établissements est pratiquement réalisé. Bien mieux, l'Inde occupe purement et simplement dans les premiers jours d'avril deux communes françaises, Nettapacom et Mannadipeth.

Pour soutenir ses ressortissants, la France dépense un immense effort. Les navires pétroliers affluent. Malgré tout, la situation est intenable. C'est dans ces circonstances, que le 14 mai 1954, s'ouvrent à Paris de nouvelles négociations avec l'Inde, menées du côté français par M. Maurice Schumann et du côté indien par MRK Nehru, secrétaire aux affaires extérieures de l'Inde.

Ultimes négociations

Avec un grand réalisme, la France propose à nouveau la seule solution qui corresponde vraiment aux aspirations de la population comme à la situation et à l'histoire des Établissements : un condominium avec très large participation de l'Union indienne sur le plan politique et sauvegarde des intérêts français sur le plan économique et financier. La délégation indienne rejette cette solution de raison et réclame avec obstination le transfert pur et simple des Établissements. En particulier, elle ne veut pas entendre parler d'une consultation populaire. Ces négociations échouent et, dans les premiers jours de juin, la délégation indienne repart pour Delhi.

Bien entendu, les coups de force reprennent. Yanaon est occupé par l'Inde. Cette occupation de fait est suivie, le 16 juillet, par l'occupation de Mahé. Devant l'intransigeance indienne et ces coups de force, la France décide d'abandonner purement et simplement Pondichéry et Karikal. Un navire doit venir le 12 août embarquer les derniers représentants de l'autorité française.

Cette menace semble inquiéter l'Union indienne émue que son déni de justice soit par trop manifeste. De nouvelles avances nous sont faites. De son côté, le gouvernement français montre son extrême, pour ne pas dire excessive, bonne volonté. Le 27 août 1954, par 371 voix contre 215, il se fait accorder par l'Assemblée nationale un sorte de blanc-seing un peu ambigu, le ministre de la France d'outre-mer, M. Robert Buron, ayant usé d'un argument de grand poids : l'impossibilité matérielle d'exiger un référendum quand le gouvernement indien le refuse.

Car à ce moment, hélas, tout le débat est circonscrit à une alternative : ou bien l'abandon spectaculaire, appel au droit et à la conscience internationale, dans le style de la protestation de la grande duchesse de Luxembourg en 1914, devant la violation de son territoire par les Allemands, ou bien essayer de sauver quelques bribes par d'ultimes pourparlers.

Le style, la noblesse plaident pour la première solution. Elle est seule compatible avec l'article 27 de la Constitution. Elle peut servir de base à une procédure internationale. Mais pour la reprise des pourparlers, on invoque des arguments probants. Le recours à l'ONU est illusoire : la majorité prétendue anticolonialiste d'une institution qui, au surplus, a

montré son impuissance dans l'affaire du Cachemire, ne donnera jamais raison contre l'Inde à une puissance occidentale, quel que soit le bien-fondé de sa position. D'autre part, des négociations peuvent permettre de préserver en partie nos intérêts matériels. Enfin, l'Inde joue un rôle déterminant dans l'exécution des accords de Genève : on pense avoir intérêt à la ménager.

Tous ces arguments sont de poids et, bien qu'ils se soient montrés par la suite en partie illusoire, notamment en ce qui concerne le rôle indien à la commission d'armistice, on comprend qu'un gouvernement s'y soit rangé. Ainsi s'est ouverte, avec le Congrès de Kijéour, le 18 octobre 1954, la dernière phase de cette triste aventure.

L'accord de Pondichéry et la Constitution

Pour éviter le référendum refusé par l'Union indienne, le gouvernement a accepté qu'un congrès des municipalités de l'Inde française, réuni dans une des communes que l'Union indienne encercle totalement (ce qui peut difficilement passer pour un gage de liberté) se prononce au lieu et place d'un référendum. Certes, diverses manifestations ostensibles de libres consentements étaient affichées, telles que l'installation d'isoloirs et d'urnes. Par cet appareil, on prétendait démontrer que l'article 27 de notre Constitution était observé.

En fait, il ne l'était pas, puisque le rattachement à l'Inde était prononcé par une Assemblée dont les membres avaient été élus pour un tout autre objet. Devant l'Assemblée de l'Union française, répondant à une question orale du président Boisdon, le représentant du Gouvernement a plaidé que le Congrès de Kijéour était une assemblée se prononçant au second degré et que, partant, la Constitution n'était pas violée. Un représentant du gouvernement pouvait difficilement sans doute tenir un autre langage, mais cette argumentation n'aurait eu de valeur que si, contrairement à ce que nous venons d'indiquer, ces municipalités avaient été élues sur la question de l'avenir politique des comptoirs. La vérité est que, par une pression dont nous avons indiqué le poids, l'Union indienne a rendu impossible l'application de notre Constitution. Telle est l'amère vérité dont on ne peut faire grief à nos dirigeants.

Par contre, à cette occasion, la Constitution a été violée une seconde fois et d'une façon beaucoup moins explicable. Déjà, on peut s'étonner que le Parlement, réuni le 4 novembre, n'ait pas été appelé à se prononcer sur la cession des Établissements. Celle-ci s'est trouvée faite en somme sans que ni la population locale, ni le peuple français ne se soient prononcés, sinon par le vote du 27 août que nous avons relaté. Mais, surtout, l'article 75 de la Constitution prévoit que l'Assemblée de l'Union française est obligatoirement consultée pour tout changement de statut d'un territoire. On peut difficilement affirmer que le passage d'une administration française à une administration étrangère ne soit pas un « changement de statut », et que le gouvernement puisse réaliser cette opération sans autorisation préalable, alors qu'il lui en faut une pour transformer un territoire d'outre-mer en département ou en État associé. Telle est pourtant la thèse qui a finalement prévalu et dont à Versailles le président de la commission du règlement, M. Oreste Rosenfeld, s'est fait l'avocat. Ce littéralisme juridique nous paraît contraire aux traditions de notre droit. On doit remarquer également que l'Assemblée de l'Union française, qui réclame non sans raison des pouvoirs accrus, s'est montrée une fois de plus timide à user de ceux qu'elle détient.

Nous citons ces faits par souci d'être complets, car, encore une fois, le gouvernement français nous semble avoir agi pour le mieux devant l'agression, le terme n'est pas trop fort, dont un territoire de la République était la victime. La Constitution a été violée deux fois : la première du moins ne lui est pas imputable.

Que contient l'accord de Pondichéry ?

En fait, que contient l'accord ainsi obtenu ? Il n'a pas été officiellement publié, mais, en réponse à la question orale déjà citée de M. Boisdon, le ministre de la France d'outre-mer, M. Buron, en a donné le résumé suivant qui en reprend presque mot pour mot les stipulations :

« Il contient des clauses relatives aux statuts politiques et administratif des anciens Établissements. Le gouvernement de l'Inde s'engage à respecter le statut spécial des Établissements à leur maintenir le bénéfice des institutions démocratiques que notre présence a permis de promouvoir : assemblées territoriales, assemblées municipales, etc...

« Il comporte, d'autre part, des clauses relatives aux fonctionnaires et aux agents des cadres locaux ; l'Union indienne s'engage à respecter leurs statuts en matière d'émoluments, de congés, de pensions, de régime disciplinaire ; elle prend à sa charge les pensions, allocations et subventions payées sur les fonds du territoire. Nous conservons, nous, la seule charge des pensions qui incombaient à l'État. L'accord renferme des clauses relatives aux institutions publiques et privées de bienfaisance ; l'Union indienne s'engage à se substituer à nous dans le concours à apporter aux institutions publiques ; elle garantit sans condition le maintien du régime actuel des institutions privées et de l'aide qui leur est assurée ; les biens affectés au culte sont transférés aux autorités religieuses qui les utilisent.

« Les clauses économiques comportent la liberté d'établissement, de commerce et de circulation, la faculté absolue de rapatriement des capitaux dans des délais très longs qui éviteront les inconvénients d'une liquidation hâtive, la garantie d'approvisionnement en matières premières non discriminatoires pour les usines situées sur le territoire des anciens comptoirs – cela vise le cas des trois usines textiles - ; figurent également la clause de la nation la plus favorisée, le rachat des usines électriques, le retrait de la monnaie dans des conditions normales.

« L'accord comporte, enfin, des clauses culturelles, auxquelles, je le sais, votre Assemblée s'est particulièrement intéressée dans une discussion du mois d'août dernier ; garantie du maintien des établissements privés d'enseignement qui conservent la possibilité de dispenser un enseignement en français ; maintien des établissements publics français d'ordre scientifique ou culturel ; garantie que ces établissements bénéficieront des mêmes subventions de la part du territoire ; entière latitude laissée au gouvernement français de recruter du personnel, d'organiser les programmes et les examens ; la propriété des locaux est enfin conservée ; engagement est pris par l'Inde de souscrire à un régime d'équivalence en matière de diplômes et de grades universitaires ; l'assurance est formellement donnée de faciliter l'établissement à Pondichéry d'un Institut français d'enseignement de la civilisation française et d'un Institut scientifique pour la recherche scientifique et ethnographique ; régime transitoire, enfin, garantissant la protection des intérêts des étudiants de l'école de médecine et de l'école de droit de Pondichéry ; maintien de l'hôpital français, dont l'Inde assumera les frais, mais pour lequel nous continuerons à fournir les praticiens ; le français reste la langue officielle.¹¹ Enfin, des clauses générales, c'est-à-dire, en fait, commission franco-indienne pour régler les différends pouvant se présenter et création d'un consulat à Pondichéry. »

Malheureusement plus d'un an a passé. Un rideau assez épais est tombé sur les Établissements français de l'Inde, dont nul ne sait s'il est de fer ou de bambou. Les nouvelles qui nous en parviennent de temps à autre ne sont pas pour nous satisfaire et la façon dont l'Union indienne entend l'application des accords appelle au moins des réserves. Les

¹¹ Malheureusement non à titre définitif, car l'article 34 de l'accord dispose que le français restera langue officielle « aussi longtemps que les représentants élus de la population n'auront pas pris des dispositions différentes ». On imagine sans peine quelles dispositions l'Union indienne leur fera prendre... si ce n'est déjà fait.

citoyens des Établissements sont d'ailleurs assez nombreux à les quitter, au point que le gouvernement est en train de prendre des textes pour permettre leur reclassement (ainsi en faveur des médecins et sages-femmes).

*

**

Telle est l'histoire, assez triste, des dix dernières années de l'Inde française. Que deviendra-t-elle ? Tout près de Karikal, on voit les restes d'une ancienne enclave danoise : Trinquibar. Ce ne sont que monuments écroulés, églises délitées. Les palais du XVII^e siècle abritent derrière leurs façades sans toit des « bidonvilles ». Certes si les accords sont loyalement appliqués, Pondichéry peut échapper à ce sort, et sa seule chance de survie est encore française.

On ne peut songer sans mélancolie à cette « sous-préfecture tropicale », avec ses rues rectilignes, sa grand-place et ses beaux édifices à colonnades. L'histoire de Dupleix, de Bussy, de Lally-Tollendal, de Suffren, mais aussi l'histoire plus moderne des derniers investissements que nous avons réalisés - une centrale électrique, entre autres – tout cela est aboli. Certes, avec leurs trois usines textiles, les Établissements français de l'Inde n'offraient pas de possibilités économiques. Ils avaient pour nous un autre sens.

Surtout, chaque fois qu'est violé le droit, le patrimoine moral de l'humanité est amoindri : qu'un peuple à peine sorti de l'emprise coloniale mue son nationalisme en impérialisme est une autre cause de tristesse. L'Inde de Gandhi comprendra-t-elle qu'en s'agrandissant par la force, elle a, prenant nos comptoirs, beaucoup plus perdu que nous ?

L'Inde comme je l'ai connue

Par Alberto Moravia¹²

4/8/1963

Que de livres sur l'Inde ! On finit par hésiter à les lire. Pourtant celui de M. Alberto Moravia se distingue de la masse. Il est l'œuvre d'un très grand écrivain : cela le sépare déjà du flot très impur des reportages journalistiques. Mais surtout ce livre témoigne d'une amitié d'analyse psychologique qui, certes, n'étonne pas chez un romancier de la classe de Moravia, mais qui excite l'esprit. En achevant ce petit ouvrage on a l'impression d'avoir compris quelque chose de plus.

On ne regrette que plus l'assez mauvais chapitre consacré à Nehru. Ces pages donnent l'impression d'avoir été inspirées par le snobisme. M. Moravia est flatté d'avoir été reçu par un homme d'état qui fait parler de lui. Il veut que nul n'en ignore. Cette vanité méditerranéenne évoque celle de Malaparte consacrant un chapitre de Kaputt à claironner ses relations amicales avec je ne sais quelle altesse suédoise.

Ce snobisme puéril (Moravia doit porter un diamant au petit doigt) s'oublie vite et mérite d'être pardonné. Jamais, en effet, n'ont été si bien analysées les causes de cette misère indienne que l'auteur sait à la fois traduire de façon poignante et décrire avec sobriété. Il frappe d'autant plus qu'il est discret. Mais Moravia remonte aux causes : à l'éternelle colonisation, de plusieurs millénaires antérieure à celle de l'Angleterre, aux couches des croyances qui emprisonnent l'âme indienne, au système des castes aboli mais persistant.

L'Inde livrée au racisme des castes et à la somnolence de sa religion, ainsi pourrait se sous-titrer un livre pourtant plein d'amour pour ce pays où « le monde humain, historique, est vidé de toute importance et de toute signification, réduit au néant ». L'ouvrage de Moravia se termine par ces mots – Et l'Inde, en effet, c'est l'envers de notre monde occidental. C'est aussi la contradiction d'un pays ivre de Dieu, mais où s'applique

¹² Traduit par Claude Poncet, Flammarion.

encore dans les faits la loi de Manu : « Les Chandalas (parias) habiteront en dehors du village et leur richesse consistera en ânes et en chiens, leurs vêtements seront ceux des morts. Ils mangeront leur nourriture dans de la vaisselle cassée, leurs bijoux seront en fer et ils devront toujours errer d'un endroit à un autre. Tout homme qui remplit ses devoirs religieux n'aura pas de rapports avec eux. Ils vivront et se marieront entre eux. Leur nourriture leur sera portée dans des assiettes ébréchées ; la nuit ils ne devront pas traverser les villages et les villes ; le jour ils pourront circuler en portant les instruments de leur travail, lequel d'ailleurs, consistera à transporter les cadavres de ceux qui n'ont pas de parents. Telle est la loi. ». Heureusement que M. Nehru, opposant l'Inde à l'Occident et à l'URSS, nous affirme que si les autres ont des richesses, ce pays « a pour lui la pureté morale » !

Sur la terrasse du Taj Mahal

La Croix 8/5/1968

J'ai connu la grâce du Taj Mahal.

Certains méprisent ce mausolée qu'un grand Moghol éleva pour sa favorite. Ils ne voient en lui qu'un échantillon du « style casino d'Enghien ». Il les offusque... Que ne l'ont-ils vu ce matin d'Agra. La chair de son marbre vivait des ombres encore longues et il érigeait sa blancheur sur un ciel couleur de lavande ; une blancheur non pas de neige, mais de ces roses qui cèlent un reflet d'or à la naissance des pétales. De ces mêmes roses, son dôme épousait aussi la forme, ramassé comme leur cœur. Et le plus beau poème d'amour de tous les temps, je l'ai entendu dans cette musique de pierre.

Sous un vent léger, le fantôme inversé de cette blancheur tremblait aux vasques du jardin, entre des corbeilles de pétunias. On tondait les pelouses de ce palais, rêve pour une reine défunte, et l'air sentait le printemps. Un paon offrait au soleil les milles ocelles de sa roue.

Demeurais-je encore sur la terre ? Comme dans les légendes, n'avais-je pas franchi la porte interdite ? Un dragon ne me viendrait-il pas chasser de ces parterres trop beaux pour la terre ? J'en balbutiais d'ivresse.

Et je me penchai sur la terrasse, de marbre blanc, elle aussi, qui borde le fleuve. Le Fort-Rouge dressait sur l'horizon un idéogramme de puissance et d'orgueil. Rien ne troublait pourtant la paix du paysage de plaine, et même pas la grande ville dont la brise chassait les rumeurs. L'eau glissait, paisible, entre ses rives de sable. Mais que portait-elle comme maternelle ? Replié sur soi et semblant dormir au fil du courant, le cadavre d'un enfant de cinq ou six ans.

Nul n'y prêtait attention. Quelques musulmans priaient. Dans cette eau, des brahmes poursuivaient le rituel de leurs ablutions. Personne ne détacha la barque qui se trouvait là, sous la terrasse. La tête légèrement immergée, le petit corps dérivait toujours. Il mit longtemps à disparaître.

Quand je me retournai, le Taj Mahal s'était flétri.

L'Inde sans l'homme

La Croix 25-26/8/1968

Malgré plusieurs séjours aux Indes (le dernier cet hiver), je me suis rarement risqué à parler de ce pays. Quelque chose en lui me dérouta, au point que je n'ai jamais su si je l'aimais ou non. Tout nous y contredit, nous Européens, tellement que je me suis senti plus étranger qu'en terre d'Islam, en Afrique noire ou en Asie confucéenne.

Je me demande, avec les hésitations qu'implique tout jugement sur l'Inde, si cet éloignement et mon incapacité de comprendre ne viennent pas de ce que dans ce subcontinent gigantesque et contradictoire l'homme, dont avec la civilisation hellénique nous avons fait la mesure de toutes choses, n'apparaît plus au contraire la mesure de rien, ni dans une société où la caste le submerge, ni dans une religion aux dieux indifférents à son destin et sans véritable existence, ni dans l'art où l'invasion cosmique entraîne les idoles multiformes en une harmonie pour nous indéfinissable même quand, ainsi le temple de Tandjore à la pyramide sans ombre, elle nous touche à l'âme. Curieux paradoxe que l'Inde ait appelé Le Corbusier – l'Hellène de notre temps, restaurateur de la dimension humaine dans l'architecture – pour construire une de ses capitales.

Cette évacuation de l'homme n'est-elle pas le secret de l'indifférence indienne à la misère et à la douleur humaine ? Pourtant, combien agressive cette misère ! Elle se jette à votre face. Elle vous assaille. Faubourgs de Bombay ou de Calcutta, et même ce jour à la gare de la Nouvelle-Dehli, ville dont on écarte les pires dégradations : le spectacle en était si véhément que j'ai fui.

L'indifférence des Indiens à cette misère n'est pas seulement accoutumance, je crois. Elle résulte aussi, certes, d'une métaphysique : le sort d'un homme est toujours conditionné par ses existences antérieures. Mais elle vient surtout de ce qu'ici, comme je viens de le dire, l'homme ne compte pas. L'Inde vit au-dessus de l'homme, évadée dans le spirituel, ou bien au-dessous. L'animal prime. Je revois à Jaipur – /une ville rêvée par Mozart, tout en crépis roses ourlés de blanc, - les enfants aux yeux agrandis de faim regarder les pyramides de maïs qu'on jette aux pigeons et ces lépreux qui meurent dans la rue au pied d'un hôpital destiné aux bêtes. Dans la substance cosmique, l'homme disparaît, désindividualisé, vidé par l'absence de toute distinction entre le moi et le non-moi, repris par le système des castes dans une sorte de tissu qui l'engloutit avec le ciel et la terre.

Déroute pour moi, ce monde indien. Mais les jeunes de ce pays, imprégnés d'Occident par les films qu'ils appellent des « pictures », atteints malgré tout par une philosophie politique teintée de marxisme, comment supportent-ils ce monde-là ? Refus de penser ? Opium d'un verbalisme prétentieux ? Incohérence intérieure ? Dédoublement de la personnalité ? Cela n'aura qu'un temps et les révolutions futures de l'Inde seront les plus profondes et les plus douloureuses du monde.

Cette Inde qui n'a pas appris à jouer

La Croix 2/9/1968

En Inde, les enfants ne jouent pas. Toujours dans le tiers-monde, ils jouent moins qu'en Europe, mais encore moins ceux de l'Inde, trop tôt absorbés par les tâches ménagères : il leur faut porter et soigner le petit frère, souffler sur le fourneau de terre interminable à entretenir, chercher l'eau à la fontaine éloignée. Immédiatement absorbés par l'univers des adultes, ils ignorent les royaumes de l'enfance.

À Dehli, cet hiver, ne l'ayant pas compris, j'ai voulu offrir un jouet à la fille âgée de deux ans, d'un de mes amis de condition très pauvre. Où trouver ce jouet ? Dans le bazar qui jouxte Connauth Circus, au cœur de la ville commerçante ? Une seule échoppe vend quelques jouets mécaniques, tout écaillés et incapables de distraire un enfant plus de deux minutes. Dans le Grand Magasin d'État voisin, où se rassemblent les productions de toutes les provinces ? Il possède bien un rayon de jouets en bois peint, mais visiblement pour que les étrangers les rapportent en souvenir. Faute de trouver même une poupée, j'ai fini par acheter une locomotive de bois à traîner par un fil.

Minou, tel était le nom de la petite fille, ne la prit pas. Elle tourna vers moi ses yeux immenses encore agrandis par le kohl, puis revint vers son frère nouveau-né pour tenter de calmer ses cris.

Le peuple indien doit-il à cette absence d'enfance de nous être si étranger ? Un psychanalyste pourrait le dire. Peut-être ce peuple lui doit-il aussi l'étonnant regard que possédait déjà la petite Minou, un regard sans intention, sans évaluation, sans convoitise ; des yeux qui ne font que refléter ; des yeux qui ne participent pas au spectacle de l'univers ?

Prisonnier d'une vie préfabriquée par la caste et par la famille, encore plus prisonnier de la pauvreté, l'Indien des campagnes et des faubourgs, frustré d'enfance, ouvre les yeux sur une attente sans espérance. Pourtant ces yeux-là, les garçons de vingt ans, dans les villes et s'ils pratiquent un métier, ne les ont plus. Le doivent-ils au cinéma qui occupe chez eux, je l'ai dit ici, une place énorme et qui leur apprend à substituer un univers de fiction à l'autre (cette fiction qui animait jadis pour nous les poupées et muait un vieux balai en cheval) ? Mais pour le moment, l'Inde reste encore le pays dont les enfants ne savent pas jouer, et c'est une des misères du tiers-monde.

Splendeur cosmique de Jaïpour

La Croix 25/3/1969

Pourquoi, plus peut-être que tout autre monument, ai-je aimé l'Observatoire de Jaïpour ? Je l'ai plus aimé même qu'Angkor Vat. Je me rappelle pourtant à Angkor, quand, dans les galeries où les chauves-souris de leurs petits corps pressés tissaient une draperie de velours noir, montait la psalmodie des jeunes bonzes au long des douves. Ces voix m'accompagnaient jusqu'au sommet de la tour médiane. Image du mont Merou qui porte les hommes et les dieux. Quelle émotion ! Quelle émotion aussi, les nuits dans le Bayon où les visages multipliés du Compatissant sculptaient dans le clair de lune leur secret sourire !

L'Observatoire de Jaïpour m'a pourtant encore plus ému. Il m'a plus ému même que le Parthénon, bien que les siècles et la bienheureuse bombe vénitienne aient permis que le cime, non pas la limite d'un toit, mais l'azur, et que partout à travers les péristyles s'inscrive la ville de neige, dévalant en guirlande des Muses et du Lycabète jusque vers une mer soutachée d'îles. Admirables mutilations qui mêlent le temple aux horizons de craie et de pinèdes. Mutilations par quoi la colonne s'érige – désormais gratuite – dans l'ovation de la lumière.

Certes, la ville rose de Jaïpour où se love l'Observatoire, cette ville tout en décor, au point que son plus bel édifice, le Palais des Vents, ne consiste qu'en une façade, rend plus insolite la sévérité d'architectures rêvées par Gorgio de Chirico. Contraste de Jaïpour, cette version exaspérée de nos villes baroques (Salzbourg ou encore l'exquise place Saint-Ignace à Rome, mais dans l'outrance de l'Inde et ceintes de murailles mongoles sur lesquelles se pavanent l'insolence des paons), recèle ce parc de formes austères, séracs égarés sous le Tropique. Dehli aussi possède un de ces étranges observatoires, mais crépi d'un rouge sale. On en perçoit mal les mouvements tant la lèpre des moisissures détourne l'œil.

Blancheur, à Jaïpour, des rampes abruptes à l'escalade du ciel, véritables plongeoirs vers l'infini ; blancheur des bancs à l'orient du parterre ; blancheur même du dallage aux ombres d'un bleu cru ; d'où vient que cette beauté pourtant si froide, parle à l'âme ? Pourquoi, devant cette courbe soudain interrompue, cette émotion ? Ces formes en apparence sans objet ont un sens. L'enroulement de cette conque tronquée amorce la dérive des étoiles sur le firmament. La géométrie des miradors scande l'alternance des saisons. Le zodiaque traduit le procès de l'année en murets abstraits, en cubes, en trapèze.

Car cet Observatoire est beau d'exprimer la marche des mondes. Il se révèle l'équation sensible de l'univers. Il trace au cœur de la ville un idéogramme de la création. Il

dit et symbolise à la fois la foule obsédante des astres. Le chemin qui le travers prolonge la Voie lactée. Les silences infinis dont s'effrayaient Pascal sont ponctués par ses blocs. Une joie cosmique me saisit de me sentir soudain au centre des espaces, conscients d'une matière dont les routes s'amorcent ici dans leur perpétuelle divergence. Ivresse !

Certes, ce que tente l'Observatoire de Jaïpour, la basilique romane l'accomplit et la cathédrale gothique le chante. Je songe à Paray-le-Monial, où la poésie des nombres se fait psaumes. Je songe à la cathédrale de Chartres, ce microcosme de prières. Mystère de son labyrinthe, et cette émotion qu'aucune loi esthétique n'explique. Paray, Chartres, mais aussi Angkor, l'Acropole et Jaïpour, fragments déjà ressuscités de la création, lieux où elle a déjà cessé son attente et les douleurs de l'enfantement.